

# HOROYA

Quotidien national



"Notre voix résonne plus fort que jamais grâce à nos initiatives pour une coopération africaine et internationale plus intégrée et solidaire."



Le Général d'Armée Mamadi Doumbouya

N°8318 DU LUNDI 18 AOÛT 2025 \* 64<sup>ème</sup> ANNÉE www.horoya.net - horoya 1958@gmail.com PRIX : 2000 GNF



**ARSJPA**  
www.arsjpa.gov.gn  
info@arsjpa.gov.gn  
+224 612 13 03 03/ 612 13 04 04  
Kaloum, Boulbinet  
cité des Nations villa 33

**Jouez de manière responsable:  
Contrôlez votre argent  
Contrôlez votre Temps.**

## CINQ PONTS A CONAKRY ET COYAH



# Le Gouvernement accélère la finalisation des travaux

Sous la haute impulsion du Président de la République, Chef de l'État, le Général Mamadi Doumbouya, le Gouvernement poursuit avec détermination la mise en œuvre des projets d'infrastructures prioritaires visant à améliorer les conditions de vie des citoyens. P.3

## LANCEMENT DU CJ2R Des journalistes au cœur de la refondation



## CHAN 2025 Le Syli national éliminé de la compétition



**STARTIMES SOLAR**  
Dynamisez votre vie

**KIT SOLAIRE COMPLET**  
100% HYBRIDE

**612-34-25-15**

**DEFENDRE LA REPUBLIQUE PAR LES IDEES ET LE VIVRE ENSEMBLE**

**Guinée**

**HOROYA**  
Quotidien national

QHoroya  
Journal Horoya  
www.horoya.net

**POUR VOS ABONNEMENTS**  
Siège dans l'enceinte de la RTG Boulbinet - Kaloum  
Tél: +224 664 633 212 / 623 490 130 - BP ; 191 Conakry  
Email : horoya1958@gamil.com

## LANCEMENT DU CJ2R

## Des journalistes au cœur de la refondation

Jeudi 14 août 2025, le Collectif des Journalistes pour la Réussite de la Refondation (CJ2R) a été officiellement lancé à Conakry, en présence du Secrétaire général du ministère de l'Information et de la communication, Souleymane Thianguel Bah, de nombreux journalistes des médias ainsi que des représentants des pouvoirs publics.



Le CJ2R a pour mission d'accompagner les autorités et les citoyens dans le processus de refondation nationale. Il s'engage à informer largement l'opinion publique sur les acquis et les perspectives de cette transformation, à vulgariser les réformes dans les différents secteurs de la vie nationale, et à sensibiliser sur l'importance de la cohésion sociale et de l'unité nationale.

Dans son discours, le coordinateur général du Collectif, Koné Ibrahima, a déclaré : « C'est avec une grande fierté et un profond sentiment de responsabilité que nous vous accueillons aujourd'hui à l'occasion du lancement officiel du CJ2R. Ce Collectif est né d'une conviction forte : celle que la presse guinéenne doit

jouer un rôle de premier plan dans le processus de refondation engagé par le Président de la République, le Général Mamadi Doumbouya. »

Il a ajouté que les ambitions du CJ2R sont de diffuser une information juste, impartiale et utile, de promouvoir les valeurs de l'unité, de la citoyenneté et de la paix, et de soutenir les efforts de développement durable engagés par le CNRD. Il a également exprimé sa reconnaissance envers les autorités et les partenaires, notamment le Président de la République, le Président de la Haute Autorité de la Communication, le ministre de l'Information et de la communication Fana Soumah, ainsi que Aly Damalaye Condé (ANAIM), Mamadou Cissé (ARSJPA), et d'autres responsables.

Avant de conclure, M. Koné

a affirmé : « Oui, la presse guinéenne peut être un levier de changement. Oui, nous pouvons ensemble bâtir une Guinée plus juste, plus forte et plus unie. »

Le Directeur Général de de l'Agence Nationale d'Aménagement des Infrastructures Minières (ANAIM) et parrain du CJ2R, M. Aly Damalaye Condé, a pour sa part souligné : « Je vous exhorte à exercer votre mission avec professionnalisme, éthique et responsabilité. Le devoir de la presse est aussi de rendre compte fidèlement des réalités. Concernant le projet de la nouvelle Constitution, il est de notre responsabilité collective d'en assurer une bonne compréhension par nos citoyens. »

Il a insisté sur la nécessité de vulgariser le contenu dans les langues nationales et s'est dit

disponible pour accompagner toutes les initiatives allant dans le sens de l'unité.

Pour sa part, Issa Condé, ancien ministre et conseiller principal du CJ2R, a soutenu que les médias représentent un facteur important dans le processus de refondation.

« L'avenir de la Guinée ne peut se construire sans nous, les journalistes. Mais pour réussir ce pari, il faut la cohésion, la paix et le vivre ensemble », a-t-il ajouté.

De son côté, Souleymane Thianguel Bah, représentant du ministère, a salué la création du CJ2R et présenté les excuses du ministre Fana Soumah, empêché. Il a affirmé que l'essentiel a été fait et continue d'être fait pour apaiser l'espace politique.

« Il estime que le travail du

CNT vise à doter notre pays d'une constitution qui nous ressemble et rassemble », a-t-il précisé.

En outre, Il a rappelé la mission confiée par le Président : « Faire en sorte que l'information soit diffusée en toute responsabilité, impartialité et objectivité. Ce métier noble doit être au rendez-vous de l'unité, de la paix et de la réconciliation nationale. »

Le CJ2R se positionne comme une plateforme engagée pour une Guinée plus juste, plus forte et plus unie. À travers ses actions, il ambitionne de faire de la presse un levier de changement, un moteur de cohésion sociale et un partenaire incontournable du développement national.

Amadou Mouctar Diallo

**HOROYA**  
Quotidien national

BP: 191 Conakry, République de Guinée  
E-mail: horoya1958@gmail.com Siège: Boulbinet - C. de Kaloum

## DIRECTEUR GENERAL

Ibrahima Koné  
Tél: 664 63 32 12 / 624 94 45 99  
konesayon1@gmail.com

## DIRECTRICE GENERALE ADJOINTE

Marie Louise Diallo  
Tél: 623 69 38 86 marielouisiediallo1@gmail.com

## REDACTEUR EN CHEF

Amadou Kendessa Diallo  
Tél: 622 48 10 45 kenssa2@gmail.com

## SECRETARE GENERAL

Jean Marie Morgan  
Tél: 622 26 97 26 morgan1535@gmail.com

## RUBRIQUE POLITIQUE &amp; ECONOMIE

Lansana Sarr 628 97 19 33  
Th. Kalifatou Doumbouya 624 69 31 55

## RUBRIQUE EDUCATION &amp; SOCIETE

Balla Yombouno 628 74 23 08  
Sékouba Kourouma 628 00 36 63  
Tél: 628 97 19 33 sarrlansana93@gmail.com

## RUBRIQUE CULTURE &amp; SPORT

Maïmouna Bangoura 622 21 12 26  
Ibrahima Sory Bangoura 625 21 78 24

## CHEF SERVICE RESEAUX SOCIAUX

Mamadou Mouctar Diallo 622 32 39 58

## CHEF SERVICE FABRICATION

Abdoulaye Alsény Bangoura  
Tél: 664 00 44 47 abalbangou@gmail.com

## RESPONSABLE SITE

Youssouf Hawa Kéïta Tél: 622 28 54 00

## CHEF SAF

Aïssata Bilivogui 622 55 61 42

## CHEF SERVICE COMMERCIAL &amp; RECOURVEMENT

Diaka Sanoh Tél: 622 33 13 57

## DISTRIBUTION

Alpha Saliou Diallo 628478037  
Lébé Doré

## ARCHIVES

Sââ Adolphe Kondano 627 99 64 74

## PHOTO

Lamine Sylla 621 70 61 16

## BILLET DU JOUR

Par Sékou Bantoun Fofana

## La presse guinéenne, un vecteur clé de stabilité et de développement

En prenant sereinement, avec conviction et responsabilité, l'initiative de créer et de lancer solennellement ce jeudi 14 août à Conakry, dans la commune de Kaloum, le Collectif des journalistes pour la réussite de la refondation (CJ2R), les membres de cette noble organisation d'hommes et de femmes professionnels des médias ont bien voulu apporter leur modeste contribution au gigantesque projet de refondation prôné et engagé depuis le 5 septembre 2021 par le CNRD (Comité national du rassemblement pour le développement) et son gouvernement, sous la haute clairvoyance du général-président Mamadi Doumbouya.

En le faisant, il n'est pas nécessaire de le magnifier, le constat du collectif est celui des plus simples, voire des plus clairs. Selon ce constat, comme l'attestent les actes posés suivant les différents axes définis par les nouvelles autorités de notre pays, les choses se passent largement de commentaires, tant sur le plan social, économique, culturel et politique. Aux dires des membres du collectif, le constat révèle sans ambages ni démagogie qu'une nouvelle Guinée est bien possible, une Guinée unie et solidaire, débarrassée de toutes mesquineries, une Guinée émergente

tournee désormais vers l'avenir et où il fait bon vivre.

Pour le coordinateur général du collectif, monsieur Ibrahima Koné, la presse guinéenne dans son ensemble est la bienvenue dans l'organisation, en vue d'accompagner avec objectivité et responsabilité le général-président et son gouvernement dans la mise en œuvre des vastes chantiers ouverts pour le plus grand bonheur de la Guinée, des Guinéennes et des Guinéens de toutes sensibilités confondues. Une raison de plus pour les doyens de la presse guinéenne d'en appeler, ce jeudi encore, au respect de la déontologie et de l'éthique des médias, ce noble métier. Car le métier de journaliste a essentiellement pour tâche d'informer, encore informer et toujours informer, pour former et éduquer, pour un développement harmonieux et équilibré dans la paix et la cohésion.

Pour ce faire, les médias que nous sommes avons l'obligation morale de cultiver l'unité, la cohésion et la paix dans la cité ; rendre visibles les actions entreprises par les autorités compétentes. En résumé, pour mieux vendre l'image de la Guinée, notre chère patrie. Car, comme le dit le collectif, « La Guinée de demain démarre aujourd'hui ».

ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

# Le gouvernement introduit le bracelet électronique

Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du Président de la République, Chef de l'Etat, le Général Mamadi Doumbouya, le Premier ministre, Chef du Gouvernement, Amadou Oury BAH, a présidé mercredi 13 août 2025, la signature d'un contrat portant sur l'introduction des bracelets électroniques, une étape historique franchi par la République de Guinée dans la modernisation de son système pénitentiaire.



La rencontre a réuni au palais de la Colombe le garde des sceaux, ministre de la Justice et des droits de l'Homme, Yaya Kairaba KABA, le ministre de l'Economie et des finances, Mouranah SOUMAH, le ministre de la Sécurité et de la protection civile, Général Bachir DIALLO, mais aussi des cadres de la Primature et des représentants de l'entreprise CCDOC.

Ce dispositif innovant, fruit d'un partenariat entre l'Etat et la société CCDOC Côte d'Ivoire, offre une alternative moderne à la détention classique.

Dans son intervention, le Pre-

mier ministre a rappelé que ce projet répond à une volonté du Président de la République, Chef de l'Etat, le Général Mamadi Doumbouya de privilégier des solutions innovantes et respectueuses des droits humains : « Il y a une nécessité absolue de moderniser notre gestion de l'environnement carcéral. Les alternatives comme le bracelet électronique permettent de réduire les dépenses publiques tout en humanisant la peine », a souligné le locataire du palais de la Colombe.

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des droits de

l'Homme a salué « un acquis majeur pour la justice guinéenne », insistant sur le caractère inédit de cette mesure en Guinée, déjà expérimentée avec succès dans plusieurs pays africains.

Pour sa part, la directrice générale de CCDOC Côte d'Ivoire, Marianne FALL, a annoncé que la mise en œuvre interviendrait dans

un délai de six mois, avec la livraison des premiers bracelets et l'installation d'un centre de contrôle en Guinée. Elle a également souligné que ce projet inclura la formation de techniciens guinéens et la création d'emplois dans le domaine des technologies de surveillance.

La signature de ce contrat marque ainsi le point de départ d'une réforme ambitieuse du système carcéral, plaçant la Guinée à l'avant-garde de l'innovation pénitentiaire en Afrique de l'Ouest.

Alhassane Barry

MISS WORL UNITED NATIONS

# Le Premier ministre exhorte la population à soutenir Yuyu

Le Premier ministre, Amadou Oury BAH, a reçu ce mardi 12 août à la Primature Mlle Youssouf Baldé, affectueusement appelée Youyou lauréate du titre de Nouvelle Reine d'Afrique lors de la finale de l'émission de télé-réalité organisée par Canal+ Pop. Introduite par le ministre de la Culture et de l'Artisanat, Moussa Moïse Sylla, la jeune ambassadrice culturelle était accompagnée par Mahawa Bangoura alias Sheba Queen, finaliste de la même compétition ainsi que de la présidente du COMISSGUI, Aminata Diallo.



Première dauphine de Miss Guinée 2024, Youssouf Baldé a porté haut les couleurs nationales en remportant cette distinction continentale, saluée par une foule enthousiaste à son arrivée à Conakry.

Au sortir d'audience, le ministre en charge de la Culture, Moussa Moïse Sylla, a rappelé la place centrale de la culture dans la vision stratégique SIMANDOU 2040 portée par le

Président de la République, Chef de l'Etat, le Général Mamadi Doumbouya.

Il a salué l'engagement de Youssouf Baldé, soulignant le soutien conjoint de son département et de la Première Dame de la République, Madame Lauriane Darboux Doumbouya, marraine du concours Miss Guinée, pour permettre à la jeune artiste de représenter dignement la Guinée.

Prochaine étape pour Youyou : la compétition Miss World United Nations, prévue du 1er au 7 décembre 2025 aux Etats-Unis.

« Je demande à toute la population guinéenne de me soutenir comme par le passé, et nous ferons de grandes choses pour la Guinée », promet Youyou.

Le Premier ministre a félicité la lauréate et a exhorté la population à lui témoigner le même soutien que lors de son sacre africain, convaincu que la culture guinéenne continuera ainsi à briller sur la scène internationale.

Alhas B.

CINQ PONTS A CONAKRY ET COYAH

# Le Gouvernement accélère la finalisation des travaux

Sous la haute impulsion du Président de la République, Chef de l'Etat, le Général Mamadi Doumbouya, le Gouvernement poursuit avec détermination la mise en œuvre des projets d'infrastructures prioritaires visant à améliorer les conditions de vie des citoyens.

Dans ce cadre, le Premier ministre, Chef du Gouvernement, Amadou Oury Bah, a effectué, ce vendredi 15 août 2025, une visite de terrain sur trois des cinq sites concernés par le projet de construction de ponts : Kassoya (Sanoyah), Kissoisso (Matoto) et Kakimbo (Ratoma). Cette mission s'inscrit dans une dynamique de suivi rapproché des travaux et d'accélération de leur mise en service.

Selon les techniciens, le taux d'exécution des travaux sur les trois chantiers est de 93 % au Pont de Kassoya ; 89 % au Pont de Kissoisso et 91 % à Kakimbo.

Ces ouvrages, devraient faire l'objet d'une mise en circulation provisoire dans les jours ou



semaines à venir, en attendant leur réception définitive.

En saluant l'engagement du Chef du Gouvernement, le ministre des Infrastructures et

des Travaux publics, Sékou Laye Camara, a déclaré: « Ces ponts sont prêts pour une ouverture provisoire afin de soulager les usagers. »

L'ouverture au trafic de ces ouvrages permettra de fluidifier la circulation urbaine et de désengorger plusieurs axes stratégiques de la capitale.

Le Gouvernement, sous la conduite du Président de la République, reste pleinement engagé dans la réalisation des projets structurants.

« Ces initiatives traduisent la volonté de bâtir une Guinée moderne; résiliente et tournée vers le progrès; au service de tous ses citoyens » a dit le Premier ministre Amadou Oury Bah.

Alhas B.

**Lire  
Horoya  
c'est bien,  
s'y  
abonner  
c'est mieux**

# Le projet de Constitution redéfinit les pouvoirs et responsabilités du système judiciaire

## Conseil supérieur de la Magistrature, concourt au respect de l'indépendance de la magistrature

Il est stipulé dans l'article 151 : le Conseil supérieur de la Magistrature concourt au respect de l'indépendance de la Magistrature, veille à la gestion de la carrière et de la discipline des magistrats. Il est obligatoirement saisi pour avis sur toute question concernant l'indépendance de la Magistrature et la carrière des magistrats.

Et lorsqu'il est saisi selon l'aliéna précédent, d'une question, il rend un avis motivé qu'il transmet au Président de la République.

Le Conseil supérieur de la Magistrature, statuant comme conseil de discipline des magistrats est présidé par le premier Président de la Cour suprême.

Le Président de la République ne siège pas au Conseil supérieur de la Magistrature statuant en formation disciplinaire. Ce rôle est dévolu aux magistrats membres siégeant de ladite Institution.

## La Cour suprême, la plus haute juridiction de l'Etat investie des compétences administratives et contentieuses

Selon l'article 153, la Cour suprême est la plus haute juridiction de l'Etat en matière judiciaire et administrative. Elle est investie des compétences contentieuses et consultatives.

Dans l'article 154 et les articles suivants (155, 156, 157 et 158), la Cour suprême, dans ses attributions, sa souveraineté dans le recours en cassation ou en annulation des décisions des juridictions inférieures relatives aux contentieux administratif, demeure le juge en premier et en dernier ressort de la légalité des actes administratifs mêmes ceux qui touchent le Président de la République, le Premier ministre et les membres du gouvernement, ainsi que les autres actes administratifs.

La Cour suprême, selon l'article 154, peut statuer, exceptionnellement, sur les recours formés contre les mo-



dalités de désignation des membres de la Cour constitutionnelle et les décrets de confirmation de ceux-ci.

Elle connaît des décisions de la Cour des Comptes par la voie de recours en cassation ou en annulation.

L'article 155 notifie que la Cour suprême peut être consultée par les Institutions de la République dans les conditions définies par ce projet de Constitution.

L'article 156 consacre l'incompatibilité de la fonction de magistrat liée à l'exercice de toute activité publique, privée, professionnelle sauf celle exercée dans une mission d'enseignement dans les institutions d'enseignement supérieur et professionnel.

## 3-La Cour des Comptes contrôle à posteriori les finances publiques ou celles qui lui sont liées

Dans l'article 159, chapitre 3 du sous-titre 2 du Projet de Constitution, il est stipulé que la Cour des Comptes est l'Institution supérieure de contrôle à posteriori des finances publiques.

Elle statue sur les comptes des comptables publics, notamment ceux de l'Etat, des collectivités décentralisées, des Etablissements publics, des entreprises publiques et parapubliques, de tous organismes, associations et Insti-

tutions bénéficiant de concours financiers de l'Etat.

Elle statue sur les comptes de campagnes électorales ou de toute autre matière qui lui est attribuée.

Elle est aussi chargée de contrôler les déclarations de biens reçus par la Cour constitutionnelle. Elle assiste le parlement dans le contrôle de l'exécution des lois de finances et l'évaluation des politiques publiques.

## Cour spéciale de justice de la République

**La Cour spéciale de justice, juge le Président de la République en cas de haute trahison, de crime ou de délit commis dans l'exercice de sa fonction ou à l'occasion de sa fonction.**

Il est spécifié dans l'article 160 du sous-titre 3 que la Cour spéciale de justice a les compétences de juger le Président de la République en cas de haute trahison, de crimes et de délits commis dans l'exercice de sa fonction ou à l'occasion de l'exercice de celle-ci et le Premier ministre, ainsi que les membres du gouvernement, en cas de crimes ou délits commis dans l'exercice de leurs fonctions ou à l'occasion de l'exercice de celles-ci.

L'article 161 définit les infractions de haute trahison que le président de la République peut commettre. C'est

lorsqu'il

- a- Viole son serment ;
- b- Est reconnu auteur, coauteur ou complice de violations graves et caractérisées des droits de l'homme ;
- c- Est reconnu auteur d'apologie du terrorisme, de la haine, de l'ethnocentrisme ou du régionalisme ;
- d- Est reconnu responsable des actes attentatoires au maintien d'un environnement sain, durable et favorable au développement ;
- e- Est aux dispositions de l'article 193 telles que la non révision de la forme républicaine de l'Etat, sa laïcité, son de l'Etat de son unité, son principe de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs, le pluralisme politique et syndical... ;
- f- Compromet les intérêts nationaux, notamment, en matière de gestions naturelles et des richesses nationales.

Le projet de Constitution, dans son article 162 notifie les pénalités encourues par le Président de la République en cas de haute trahison. Dans ce cas, sa mise en accusation est initiée par un dixième (1/10) des députés issus de groupes parlementaires différents. Elle ne peut intervenir qu'à la suite d'un vote du parlement réunis en conseil de la Nation à la majorité des 2/3 (Ndr : s'il y a 3 personnes, 2 personnes

sont pour) des membres qui la composent au scrutin secret.

Toutefois, lorsque que 50%, au moins des électeurs, inscrits sur la liste électorale nationale signent une pétition qui est validée par la Cour constitutionnelle, un referendum est organisé les soixante (60) jours pour décider de la révocation du Président de la République. Ce referendum est validé si la majorité absolue des suffrages exprimés est atteinte et la procédure de destitution ne peut intervenir qu'au cours de la même mandature et cela au terme des cinq premières années du mandat présidentiel.

La pétition en question ne doit être initiée que sur le fondement de haute trahison du Président de la République, conformément aux dispositions de l'article 161.

Lorsque le Président de la République est reconnu de haute trahison, il est révoqué de ses fonctions et l'intérim est assuré par le président de l'assemblée nationale, en cas d'empêchement de celui-ci, par le président du Sénat. S'il est acquitté, il reprend ses fonctions.

Bien plus, l'instruction et le jugement sont effectués toute action cessante

L'article 163 quant à lui, met en relief la suspension du Premier ministre et les membres du gouvernement de leurs fonctions, en cas de leur mise en accusation devant la Cour spéciale de Justice de la République. Ils sont révoqués de leurs fonctions s'ils sont condamnés.

En cas d'acquiescement ou de non-lieu, ils reprennent immédiatement leurs fonctions.

A l'analyse de ces différents articles du Projet de constitution relatif au système judiciaire national, tout Guinéen occupant un poste de responsabilité dans l'Administration publique guinéenne est soumis à la rigueur de la loi en cas de défaillance dans la gestion administrative, financière et sociale qui ne peut et ne doit être qu'à l'avantage du Peuple de Guinée.

Lansana Sarr

PROJET DE NOUVELLE CONSTITUTION

# L'importance stratégique des radios rurales

Dans un contexte marqué par la volonté du gouvernement guinéen de rapprocher les institutions des citoyens, le ministère de l'Information et de la communication poursuit ses efforts pour assurer une large diffusion du projet de nouvelle Constitution. Jeudi 14 août 2025, le ministre Fana Soumah a reçu les responsables des 38 stations de la Radio Rurale de Guinée.

Cette rencontre s'inscrit dans la dynamique de vulgarisation du texte fondamental, amorcée depuis plusieurs semaines à travers les médias publics et privés. Après les associations de presse et les journalistes

ficielle du projet de nouvelle Constitution aux chefs de stations, saluant leur engagement dans la traduction et la diffusion du texte dans les langues nationales. Dans chaque station, des émissions quotidiennes sont or-

les responsables à intensifier leurs efforts pour une vulgarisation professionnelle et inclusive.

**Des radios rurales plus actives que jamais**

Alpha Oumar Mosquée



des médias indépendants, ce sont désormais les radios rurales - véritables relais d'information dans les zones les plus reculées- qui sont mobilisées pour porter le message au plus près des populations.

**Un rôle stratégique pour les radios rurales**

À cette occasion, le ministre a procédé à la remise of-

ganisées avec des juristes et spécialistes du droit pour expliquer, article par article, les implications du projet.

Le directeur général de la Radio Rurale, Ibrahima Sory Cissé, a souligné les progrès réalisés depuis la nomination du ministre, notamment en matière d'équipement et de rénovation des infrastructures. Il a exhorté

Diallo, porte-parole des chefs de stations, a exprimé la reconnaissance de ses collègues pour la confiance accordée par le ministère. Il a rappelé que les radios rurales, longtemps sous-exploitées, jouent désormais un rôle central dans la sensibilisation des communautés. Grâce aux équipements reçus, les programmes sont

diffusés sans interruption, avec la participation d'acteurs locaux, magistrats et membres de la société civile.

**Un appel à la mobilisation nationale**

Dans son discours, le ministre Fana Soumah a insisté sur l'importance stratégique des radios rurales dans la communication gouvernementale. Il a appelé à une mobilisation accrue pour garantir une compréhension claire du projet de Constitution par les citoyens à la base, soulignant que cette mission est une priorité pour le Président Mamadi

Doumbouya et le Premier ministre Amadou Oury Bah.

« Les radios rurales sont des vecteurs d'unité et de cohésion sociale. Vous êtes les courroies de transmission d'une information crédible. Votre patriotisme doit pleinement s'exprimer en cette période cruciale », a-t-il déclaré.

La rencontre a pris fin par la remise officielle du document aux 38 chefs de stations, marquant une nouvelle étape dans le processus de vulgarisation du projet de nouvelle Constitution.

Amadou Mouctar Diallo



**Lire Horoya  
c'est bien,  
s'y abonner  
c'est mieux**

## NOUVELLE CONSTITUTION

# « Mandiana fidèle et loyal au Général Mamady Doumbouya, se mobilisera » (Amadou Doumbouya)

A mesure que nous avançons vers le referendum du 21 septembre 2025, la mobilisation pour l'appropriation du projet de nouvelle constitution s'intensifie aux quatre coins de la Guinée.



Parmi les infatigables et loyaux compagnons du Général Mamady DOUMBOUYA qui parcourent l'intérieur du pays pour cet exercice d'explication du contenu du projet de constitution, figure Amadou DOUMBOUYA, ancien DG de la SONAP.

Dans le long périple qui l'a conduit à l'intérieur du pays, l'étape de Mandiana fut un moment fort de communication

et de communion avec les citoyens de cette ville. Lors de sa prise de parole, Amadou Doumbouya a tenu à rappeler aux citoyens de Mandiana qu'ils ont été les porte-flambeau du combat pour l'esprit CNRD en Guinée.

Devant une foule compacte, il a dit en substance ceci :

« La Préfecture de Mandiana a été la première préfecture à

supporter le CNRD dès les premières heures de sa prise de responsabilité le 5 Septembre 2021. Mandiana est une préfecture où la parole donnée est sacrée et respectée, où la loyauté reste une valeur observée. Donc je compte sur vous pour voter massivement le 21 Septembre 2025 et qu'on adopte la Constitution enfin qu'on puisse avancer vers une nouvelle république et mettre un

terme à la transition ».

Dans sa posture habituelle de proximité et d'humilité, cet inconditionnel du Président de la République Général Mamady DOUMBOUYA, a usé d'une pédagogie simple pour rendre accessible les parties saillantes du projet de nouvelle constitution à son auditoire. C'est-à-dire la langue du terroir.

C'est une foule en liesse et

confiante qui au sortir de la salle, affichait une grande assurance pour les futures victoires à l'actif du CNRD avec le concours remarquable des compagnons comme Amadou DOUMBOUYA, n'ont jamais reculer dans la défense des acquis du CNRD sous le leadership en chef et éclairé du Président de la République, le Général d'Armée Mamady DOUMBOUYA.

Cellule de Com

## INCIVISME

## Les occupations anarchiques des routes

Dans la capitale guinéenne ou à l'intérieur du pays, les marchands occupent de façon anarchique les routes pour vendre leurs produits. S'asseoir au bord de la route pour vendre est devenu une seconde habitude. De nos jours, ce sont des vendeuses de chaussures, de friperies, de savons et d'articles divers qui occupent le long de nos routes.

Cette situation se vérifie surtout au grand marché de Madina, Matoto, Enta, Enco5, Taouyah, Kaporo, Cimenterie, Lansanaya-Barrage, Kagbelen, Km 36, pour ne citer que ceux-là. Presque les citoyens ont transformé ces trottoirs en marchés.

Selon un fonctionnaire, c'est la conjoncture actuelle qui conduit certains citoyens à sortir pour juste subvenir à leurs besoins.

Salématou Camara, vendeuse au marché du Km 36 : «La faute incombe à nos autorités, surtout à nos administrateurs des marchés. Si vous prenez de Kaloum jusqu'au dernier village de la République de Guinée, presque tous les marchés sont situés au bord de la route. Donc, je me demande : à qui la faute ? En tout cas, ce ne sont pas les citoyens.



Les administrateurs des marchés ne font pas leur travail comme il se doit. Ils ne font que récupérer de l'argent des pauvres citoyens tout en leur promettant de leur donner une place au marché. Donc,

si vous voulez que nos citoyens s'éloignent de la route, il faut que les autorités trouvent un endroit approprié pour ces personnes qui n'ont rien d'autre à faire que de vendre. Cela nous

permettra d'être en sécurité et de bien vendre dans la paix. J'invite les autorités communales à être plus proches de leurs populations, car ce sont elles qui font le lien entre le gouvernement et

nous.»

Salifou Soumah, vendeur de produits cosmétiques au marché Niger à Kaloum : «Vraiment, l'emplacement de nos marchés n'est pas du tout appréciable. Du marché Niger en passant par le grand marché de Madina, Bonfi, Gbessia, Yimbaya, Matoto, Enco5, l'atmosphère est toujours la même. Donc, le gouvernement doit revoir comment mettre fin à ces comportements malsains dans notre pays. Sinon, je reconnais bel et bien que s'asseoir sur les trottoirs n'est pas vraiment admissible. Mais vraiment, que faire, avec la conjoncture actuelle de notre pays ? Nous demandons à l'État guinéen de construire des marchés modernes dans notre capitale Conakry et à l'intérieur du pays également. Le marché moderne de Dabomdy est un exemple.»

Ibrahima Sory Bangoura

## OUGANDA

# Le consul honoraire de Guinée fait le point de la situation de nos compatriotes

Au cours d'un entretien qu'il a bien voulu accorder à notre reporter présent à Kampala en Ouganda dans le cadre du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN 2024), le Consul honoraire de la Guinée à Kampala, Aboubacar Kourouma, est passé au peigne fin de la situation des Guinéens de sa juridiction.

**Quelle impression avez-vous sur les Guinéens vivant à Kampala ?**

La communauté guinéenne à Kampala a un bureau composé de 12 membres. Dans cette zone, l'Ouganda, dont la capitale est Kampala, l'Éthiopie, le Kenya, la Somalie, Djibouti et la Tanzanie relèvent de notre juridiction. Ils sont là, en fonction des générations. Dans la première génération, certains sont morts et beaucoup sont rentrés. La deuxième ou troisième génération que nous sommes, alors, ils sont venus d'eux-mêmes. Leur père était résident au Congo et au Kenya. Présentement, ils ont leurs activités ici. Certains sont basés au Soudan du Sud, au Soudan du Nord et au Congo, la



RDC. Ils sont tous dans l'informel, disons. Il y a quelques cadres qui sont dans les grandes institutions, comme Total et ailleurs. Alors, ils nous complètent surtout ici.

**Quelle a été votre priorité à votre arrivée à Kampala**

?

Notre rôle, en tant que consul, est de protéger et d'assister tous les Guinéens résidents à Kampala, même ceux qui seront en transit, comme vous qui êtes là maintenant. Vous êtes venus, vous êtes tous sous la

tutelle du consulat honoraire de Kampala, en Ouganda.

**Combien de Guinéens avez-vous ici ?**

Lors du dernier recensement, il y avait entre 150 et 200 Guinéens.

**Alors, est-ce qu'il y a des compatriotes qui sont en conflit avec la loi ?**

Non, ça ne nous est jamais arrivé. Depuis que je suis là, ça fait 13 ans, on n'a jamais eu de cas comme ça. Chaque année, on fait un rapport, on le dépose au Ministère des Affaires Étrangères.

**En tant que consul, quel rôle jouez-vous auprès de nos compatriotes rési-**

**dents ou vivant en Ouganda ?**

Je suis l'intermédiaire déjà entre les résidents de l'Ouganda et l'ambassade, et le Ministère des Affaires Étrangères. Les autorités ougandaises sont sur place. Alors, tous ceux qui arrivent, je suis le premier à répondre. C'est comme ça que nous faisons le travail. Certainement, il y a des migrants qui vont passer par là avant de continuer.

**Comment gérez-vous tout ça ?**

Les cas spécifiques comme ça nous arrivent rarement. Je peux poser le cas de quelqu'un qui a quitté la Guinée de Lelouma, en vélo jusqu'en Ouganda ici. Il a été arrêté à la frontière ougandaise. J'ai été appelé par les autorités. J'ai intervenu puisqu'il a été traité de terrorisme. Il a fait à peu près un mois en prison, avant d'être libéré. On l'a relâché et il est là présentement. Ce sont des cas qui nous arrivent rarement.

**Quel message à l'endroit de ces personnes qui passent par-là ?**

Ils doivent nous informer. Le consulat est présent même sur Google. On a des adresses partout. Une fois que vous savez que le consulat est à Kampala, vous pouvez nous informer de ce qui se passe. Si vous voulez venir pour que nous soyons au courant de ce qui se passe, de votre programme, on sera toujours là pour vous.

Je remercie Mamadi Doumbouya pour tout le changement qu'il est en train d'apporter dans le pays en un laps de temps. Et permettre aux Guinéens de venir massivement à Kampala pour supporter notre équipe nationale.

**Propos recueillis par Thierno Kalifatou Doumbouya Depuis Kampala**

## HOMMAGE A DOUDA TABAN SYLLA

# Une étoile s'est éteinte



tion laisse un vide béant dans la rédaction qui voyait en lui l'avenir du journalisme guinéen.

**Une carrière marquée par l'excellence**

Taban Sylla était un journaliste exceptionnel, responsable du site d'information de la RTG, chroniqueur avisé et reporter rigoureux. Il incarnait une nouvelle génération de journalistes, alliant professionnalisme, curiosité intellectuelle et sens aigu du détail. Il s'était illustré par sa couverture limpide des activités du ministère

du Plan et de la Coopération internationale, rendant accessibles des enjeux souvent complexes. Un hommage mérité La RTG ne

perd pas seulement un journaliste, mais une voix prometteuse, une force vive, un espoir pour toute une profession. Les obsèques de Daouda Taban Sylla seront célébrées avec dignité et respect.

**Le programme des obsèques**

Lundi 18 août : Arrivée du corps à l'aéroport international Ahmed Sékou Touré

Mercredi 20 août : Levée du corps suivie d'un symposium en hommage à Daouda Taban Sylla

Inhumation à Dubréka, sa terre natale

La nation adresse ses condoléances les plus sincères à la famille, aux proches et aux confrères de Daouda Taban Sylla.

Qu'il repose en paix, et que son héritage continue d'inspirer les générations futures

Le paysage médiatique guinéen est en deuil. Daouda Taban Sylla, journaliste émérite de la Radio

Télévision Guinéenne (RTG), nous a quittés le vendredi 15 août en Tunisie, où il avait été évacué pour des soins médicaux. Sa dispari-

**Avis Spécifique d'Appel d'Offres (AA0)**  
**Appel d'Offres pour Fournitures**  
 (Processus à Une Enveloppe)



REPUBLIQUE DE GUINEE  
 Travail-justice-solidarité



**Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation**

**Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales-ANAFIC**

**Projet d'Appui à la Gouvernance Locale 2 (PAGL2)**

Financement : Banque mondial-IDA N°7274-GN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**

REFERENCE APPEL D'OFFRES : AON N°002/PAGL2/EQ/IDA/2025

INTITULE DU MARCHÉ : Acquisition de 362 motos en faveur des percepteurs d'impôt local dans les communes.

Projet : **PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE LOCALE 2 (PAGL2)**

Acheteur : **Gouvernement de la République de Guinée**

Pays : **République de Guinée**

**Date limite de dépôt des offres : 18 septembre 2025**

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet d'Appui à la Gouvernance Locale 2 (PAGL2), et à l'intention d'utiliser une partie du CREDIT IDA N° 7274-GN pour effectuer des paiements au titre du Marché de l'Acquisition de 362 motos en faveur des percepteurs d'impôt local dans les communes.
2. La Direction Générale de l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales (ANAFIC), l'Unité de Gestion du Projet (UGP) sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir en lot unique de 362 motos en faveur des percepteurs d'impôt local dans les communes compris le service connexe (livraison, mise en service, formation des utilisateurs) dans un délai de livraison au plus tard Soixante (60) jours à compter de la date d'approbation du contrat.
3. La passation du Marché sera conduite par Mise en Concurrence nationale (AON) tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale, édition février 2025, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement.
4. Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la **Direction Générale de l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales (ANAFIC), Entrée Mariador Palace - Commune de Ratoma, Conakry République de Guinée, Tél. : 629 00 85 49 / 629 00 85 30- Email : [spm@anafic.org.gn](mailto:spm@anafic.org.gn) copie à [direction@anafic.org.gn](mailto:direction@anafic.org.gn) ; [mnabe@anafic.org.gn](mailto:mnabe@anafic.org.gn) ; [smtoure@anafic.org.gn](mailto:smtoure@anafic.org.gn)** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau de **9 heures à 16 heures 30 minutes du lundi au jeudi et de 9 heures à 13 heures le vendredi** à l'adresse mentionnée ci-dessous.
5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en **Français** contre un paiement non remboursable **d'Un Million Cinq Cent Mille (1 500 000 GNF) Francs Guinéens** et contre reçus. La méthode de paiement sera par règlement en espèces ou remise de chèque de caisse. Le montant sera réparti comme suit : 30% de ce montant sera versé au compte N° 2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG ; 50% au compte N°41 110 71 du Receveur Central du Trésor et 20% au compte de l'autorité Contractante sur le compte N°2011000549 ouvert à la BCRG au nom du **Projet d'Appui à la Gouvernance Locale (PAGL2)**. Le dossier d'appel d'offres sera retiré par le soumissionnaire lui-même ou son représentant au siège de la

**Direction Générale de l'ANAFIC** ou transmis par voie électronique, contre un accusé de réception, au choix du candidat.

6. Les taxes et impôts locaux applicables au montant Hors taxes et Douane du marché a acquitté par le fournisseur retenu sont : Droit Proportionnelle 1%, Redevance ARMP : 0,6 % et Frais immatriculation DGCMP : 0,3 %.
7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **18 septembre 2025 à 10h 00mn Heure de la République de Guinée, auprès du Secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés de l'ANAFIC**. La soumission des offres par voie électronique *ne sera pas autorisée*. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente **le 18 septembre 2025 à 10 heures 30 minutes précises (heure de Conakry/Guinée)** dans la salle de réunion de la **Direction Générale de l'Agence Nationale de Financement des Collectivités (ANAFIC), Entrée Mariador Palace - Commune de Ratoma, Conakry République de Guinée, Tél. : 629 00 85 49 / 629 00 85 30**.
8. Toutes les offres doivent comprendre *une Garantie bancaire de l'Offre d'un montant de 70 000 000 GNF ou l'équivalent en toute autre monnaie librement convertible*.
9. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgarion des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : **Direction Générale de l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales (ANAFIC), Entrée Mariador Palace - Commune de Ratoma, Conakry République de Guinée, Tél. : 629 00 85 49 / 629 00 85 30- Email : [spm@anafic.org.gn](mailto:spm@anafic.org.gn) copie à [direction@anafic.org.gn](mailto:direction@anafic.org.gn) ; [mnabe@anafic.org.gn](mailto:mnabe@anafic.org.gn) ; [smtoure@anafic.org.gn](mailto:smtoure@anafic.org.gn)**

**Le Directeur Général de l'ANAFIC**

**Mr Sékou Mawa TOURE**  
 Directeur Général  
 ANAFIC



Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics



AGEROUTE – Guinée S.A

N°...../MITP/AGEROUTE/DGA/DMC/2025

Conakry le 29 JUIL 2025

## AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT

1- Le Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics à travers l'AGEROUTE GUINEE S.A, dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2025, a obtenu un financement du Budget National de Développement (BND) un fond pour financer les **travaux de construction et de bitumage des routes et ouvrages d'art en trois (03) lots** cités ci-dessous dans le tableau :

N° des lots	Objet
1	Travaux d'aménagement de 20 km de voiries en béton bitumineux dans la préfecture de Kissidougou
2	Travaux d'aménagement de 27 km de voirie en béton bitumineux dans la préfecture de Nzérékoré ;
3	Travaux de construction en béton bitumineux de la route Sambaya-Kendoumayah-kountayah de 10,600km dans la préfecture de Coyah

2- L'AGEROUTE GUINEE S.A sollicite des offres sous plis fermés de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter des travaux cités ci-dessus.

3- La participation à cet appel d'offres restreint tel que définit à l'article 28 du Code des Marchés Publics, concerne les candidats sélectionnés par l'Autorité Contractante remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres restreint et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

4- Les soumissionnaires concernés peuvent obtenir les informations et le dossier d'Appel d'offres restreint auprès de l'AGEROUTE GUINEE S.A, à la Villa 5, voir Monsieur Karifa FOFANA, Directeur des Marchés et Contrats ou Monsieur Alpha Ibrahima Diallo Chef Service Marché des Travaux, Tél : 655 77 59 56/ 628 61 94 83 Email : [contact@ageroute.gov.gn](mailto:contact@ageroute.gov.gn) / [karifa.fofana@ageroute.gov.gn](mailto:karifa.fofana@ageroute.gov.gn) / [alpha-ibrahima.diallo@ageroute.gov.gn](mailto:alpha-ibrahima.diallo@ageroute.gov.gn) de 8h00 à 16h30.

5- Une redevance de 0,6% du montant hors taxes du marché sera prise en charge par l'attributaire au bénéfice de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics conformément aux dispositions de l'article 41 du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020 et de l'article 2 de l'arrêté conjoint AC/2020/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020, ainsi que le paiement des frais d'immatriculation du contrat au taux de 0,3% du montant hors taxe.

6- le dossier d'appel d'offres restreint pourra être consulté et obtenu les jours ouvrables (lundi au vendredi) de 8 heures à 16 heures à partir du 14/08/2025.

7- Les exigences en matière de qualification concernent la présentation des documents ci-après:

N° O	Désignation des documents à présenter
1	Attestation de la capacité financière délivrée par une banque ou assurance
2	Cautions de soumission
3	Liste des travaux similaires déjà exécutés
4	Quitus fiscal en cours de validité
5	Une copie du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM)

Les documents ou attestations requis par le Maître d'Ouvrage délégué doivent pouvoir être obtenus par le candidat ou soumissionnaire auprès des autorités administratives concernées dans un délai raisonnable précédant la date fixée pour le dépôt des offres. La preuve suffisante que le candidat ou soumissionnaire a satisfait à ses obligations fiscales ou sociales dans les trois mois précédant la date de dépôt des offres, peut résulter d'un justificatif de paiement ou d'une quittance délivrée par l'administration.

8. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après :

A l'attention du: Directeur Général de l'AGEROUTE S.A, Villa 5; Commune de Kaloum; BP 581- Conakry République de Guinée au plus tard le 12/09/2025 à 10 heures 00.

9. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à

l'ouverture des plis et, le cas échéant, d'un observateur indépendant de la direction générale du contrôle des marchés publics et de l'autorité de régulation des marchés publics le 12/09/2025 à 10H 00mn.

11. Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de soumission.

12. Les offres seront couvertes d'une caution d'un montant de 1,5 % du montant TTC de l'offre, émanant d'une institution bancaire ou financière agréée en République de Guinée (Art 67 CMP) qui devra demeurer valide pendant une période de cent cinquante (150) jours à compter de la date limite de soumission.

Le Directeur Général



Moïse SIDIBE

ORGANISATION POUR LA MISE EN  
VALEUR DU FLEUVE GAMBIE



GAMBIA RIVER BASIN  
DEVELOPMENT ORGANISATION

## PROJET ENERGIE OMVG

# AVIS D'APPEL PUBLIC À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

**SELECTION D'UN CONSULTANT (FIRME) OU D'UN GROUPEMENT DE CONSULTANTS EN VUE DE REALISER L'AUDIT DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (E&S) DU RESEAU D'INTERCONNEXION 225 KV DE L'OMVG - EXERCICES 2022, 2023 ET 2024**

Prêt No : 210050033946 - FAD

**Pays :** Multinationale (Gambie-Guinée, Guinée Bissau et Sénégal)

**Date de publication :** 18 Aout 2025

1- Les Gouvernements de la Gambie, de la Guinée, de la Guinée-Bissau et du Sénégal, pays membres de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie (OMVG), ont obtenu des prêts et des dons du Fonds Africain de Développement (FAD) en vue du financement du Projet Energie de l'OMVG. Conformément à ces accords de prêts et de dons, les Gouvernements ont rétrocédé ces financements à l'OMVG qui a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ces prêts et dons pour financer le contrat pour réaliser un **audit annuel de performance environnementale et sociale** portant sur les exercices **2022, 2023 et 2024**, avant la clôture du projet prévue pour fin 2025.

2- Les services prévus au titre du Contrat se présentent comme suit :

- Evaluer la conformité du projet aux engagements environnementaux et sociaux du projet, aux exigences des bailleurs de la Banque Africaine du Développement et aux législations nationales, ainsi que de formuler des recommandations pour renforcer la durabilité environnementale et sociale des infrastructures mises en place.
- Évaluer la conformité du projet avec les exigences environnementales et sociales nationales et des bailleurs (BAD, BM...), à travers l'analyse de la mise en œuvre des EIES, PGES, protocoles forestiers, mécanismes de gestion des plaintes, et mesures de compensation.

De manière spécifique, il s'agira de :

- analyser l'exécution des composantes de l'Étude d'Impact Environnemental et Social et du Plan de Gestion (protocoles forestiers, microprojets, gestion de la biodiversité);
- contrôler la mise en œuvre du protocole de compensation forestière (choix d'espèces, taux de survie, restauration d'habitats, conservation des espèces menacées);
- apprécier la qualité de l'information et de la consultation des parties prenantes, et l'efficacité du Mécanisme de Gestion des Plaintes, y compris pour les dossiers EAS/HS;
- identifier les non conformités et bonnes pratiques en matière de gestion des risques E&S;

- proposer un plan d'actions correctives pour renforcer la conformité et la durabilité environnementale et sociale;
- évaluer l'efficacité de l'équipe projet et de l'appui fourni par la Banque/PTF.

La durée totale de la mission est estimée à **soixante (60) jours calendaires**, incluant la planification, la collecte des données terrain, la rédaction et la validation des rapports.

3- L'OMVG invite les Consultants (Firmes) ou Groupement de Firmes à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les Consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les Consultants intéressés doivent fournir un dossier comprenant :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- Une présentation du consultant (ou tous les membres en cas de groupement) avec ses expériences pertinentes ;
- Les CVs du Consultant principal et des experts nationaux ;
- Des copies des attestations de services similaires rendus ;
- Une liste des missions similaires dans la sous-région (Afrique de l'Ouest).

Nota Bene : Les références des missions similaires réalisées devront faire ressortir pour chaque mission (i) l'intitulé de la mission, (ii) le nom, l'adresse et les contacts du client, (iii) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (iv) le montant du contrat, Les références de prestations similaires des consultants devront être justifiées par des attestations de bonne exécution ou des certificats attestant la bonne fin des prestations ; (v) Pour les Cabinets en Groupement : Un accord de groupement dûment signé par tous les membres du groupement ou une lettre d'intention et indiquant le nom du mandataire du groupement.

4- Le Consultant ou groupement de consultants devra disposer :

- Une solide expérience dans l'évaluation environnementale et sociale des projets financés par les bailleurs de fonds.
- Une équipe d'experts comprenant un consultant principal avec au moins 10 ans d'expérience, ainsi que 4 consultants locaux (un par pays de l'OMVG).

Le Consultant Principal devra justifier :

- D'un diplôme minimum Bac+5 en environnement, écologie ou équivalent ;
- D'au moins 10 années d'expérience en évaluation et audit environnemental et social ;
- D'au moins 5 ans d'expérience dans les projets financés par la BAD, la Banque mondiale ou autres partenaires ;
- D'avoir réalisé au moins deux missions d'audit E&S dans des projets énergétiques ;
- D'une excellente maîtrise du français. La connaissance du portugais et de l'anglais est un atout.

Le consultant principal devra s'appuyer sur **quatre experts nationaux**, chacun basé dans un des pays membres (Guinée, Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau), disposant :

- D'un diplôme Bac+3 au minimum en environnement ou domaine connexe;
- D'une expérience de 3 ans au moins dans des missions similaires ;
- De compétences prouvées dans la collecte de données et la conduite de consultations communautaires.

**Les qualifications et l'expérience des experts clés seront évaluées à ce stade de la présélection. Les critères d'évaluation sont indiqués dans les TDRs.**

6- Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (Edition d'Octobre 2015) », qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Bureau d'Etudes n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte. La méthode de sélection sera la **sélection basée sur les qualifications des consultants (SQC)**.

Le consultant ayant les qualifications et l'expérience les plus pertinentes sera invité à soumettre une proposition technique et financière.

7- Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de références aux heures d'ouverture des bureaux du lundi au vendredi de **9 h 00 à 16 h 00 (heure locale)** à l'adresse mentionnée ci-dessous.

8- Les dossiers de manifestations d'intérêt rédigées en français, devront être envoyées par voie électronique ou physique à l'adresse ci-dessous au plus tard **le 02 septembre 2025, à 14h30 GMT Heure de Dakar**, aux adresses électroniques suivantes : [courrier@pe-omvg.org](mailto:courrier@pe-omvg.org), copies à [dlanso@omvg.org](mailto:dlanso@omvg.org), [alimuini2@gmail.com](mailto:alimuini2@gmail.com), [afewasow@omvg.org](mailto:afewasow@omvg.org), [bmbaye@pe-omvg.org](mailto:bmbaye@pe-omvg.org), en français, langue qui fera foi et porter expressément la mention « **AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) EN VUE DE L'ELABORATION DE L'AUDIT DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (E&S) DU RESEAU D'INTERCONNEXION 225 KV DE L'OMVG – EXERCICES 2022, 2023 ET 2024** »

**Unité de Gestion de Projets /OMVG**

A l'attention de :

**Monsieur Matar SARR**

Coordonnateur ai de l'Unité de Gestion de Projets / OMVG

Sis à VDN Mermoz BIDANESS BUILDING, 6e Étage N° BBB-600,

[courrier@pe-omvg.org](mailto:courrier@pe-omvg.org)

Dakar-Sénégal



REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail-Justice-Solidarité  
MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE  
UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION DES PROGRAMMES (UAGCP)



## AVIS DE REPORT N°1 TRAVAUX DE RENOVATION DE 20 SALLES CPN/PTME DANS LES REGIONS DE FARANAH ET N'ZEREKORE EN GUINEE REFERENCE : N°015/2025/T/AON/FM /UAGCP

L'Autorité Contractante porte à la connaissance du public que la date limite de dépôt des offres relatives au marché ci-dessus référencé, préalablement prévue le **09/09/2025 à 11h 00**, est reportée au **23/09/2025 à 11h00**. L'ouverture des plis, en séance publique, se fera à la nouvelle date « 23/09/2025 » à **11h30** dans les locaux de l'UAGCP.

Par ailleurs,

- La réunion d'information prévue le 19/08/2025 est reportée au 28/08/2025 ;
- Les demandes de clarification doivent être envoyés au plus tard le 04/09/2025 et les réponses au plus tard le 08/09/2025.
- Validité de l'offre : jusqu'au 22/12/2025
- Validité de la garantie de soumission : jusqu'au 19/01/2026

**Tous les autres termes et conditions de l'avis d'appel d'offres et du DAO demeurent inchangés. La présente modification fait partie intégrante de l'avis d'appel d'offres.**

Fait à Conakry, le 14 août 2025

Pour l'Autorité Contractante  
  
**Dr Timothée GUILAVOGUI**  
Le Coordonnateur

## BOFFA

# 13 personnes arrêtées en possession de mille boules de chanvre indien

L'opération « Ouragan » qui consiste à lutter contre la drogue et les stupéfiants, initiée par le Directeur Général de la Police Nationale se poursuit à l'intérieur du pays. Vendredi 15 août à Boffa, l'opération conjointe menée par le Commissariat Central de Boffa en synergie avec la BSIP, a permis d'interpeller treize (13) personnes dont une femme, dans le secteur de Tagbé, district de Yembeyah, sous-préfecture de Colia, préfecture de Boffa.

Selon la Direction Générale de la Police, une importante quantité de stupéfiants a été saisie



: 1 050 boules de chanvre indien, 5 kg de chanvre indien et 02 bouteilles d'Éperon d'un litre (périmées).

Convaincu de ce résultat, la Direction Générale de la Police Nationale félicite l'ensemble des unités et réaffirme son engagement à intensifier la lutte jus-

qu'à l'éradication totale de ce phénomène.

La Police Nationale réitère son appel à la population pour signaler tout comportement suspect via le numéro vert 117, afin de protéger ensemble la société contre les ravages de la drogue.

B-Y

## ASSOMPTION

## L'archevêque de Conakry appelle à la retenue et à une résolution pacifique...

Le 15 août 2025, en la cathédrale Sainte-Marie de Conakry, qui porte le nom de la Vierge mère «Marie», la fête patronale a été célébrée dans toute sa dimension et sa profondeur liturgique. La messe a été présidée par l'archevêque, monseigneur Vincent Koulibaly. À cette occasion, le gouvernement était représenté par le ministre de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation et le président de la Délégation spéciale de Kaloum, Dr. Bangaly Bangoura.



L'archevêque, dans son homélie, a pensé à l'avenir du pays : «La fête de cette année coïncide avec des événements majeurs tels que le projet de vulgarisation de la nouvelle constitution, l'organisation du référendum constitutionnel et l'anniversaire du CNRD, tous au cours du mois de septembre. Et les forces vives appellent à manifester le 5 septembre, fête anniversaire du CNRD.»

Il fait part de ses inquiétudes et appelle à la retenue et à une résolution pacifique... Les prières ont été formulées pour nos différentes intentions et pour le

pays.

### La vierge Marie, un modèle de foi

Pour rappel, le 15 août commémore la fête de la Vierge Marie élevée au ciel, corps et âme, dans la gloire de Dieu, auprès de son fils. L'Assomption de la Vierge Marie est le signe de notre propre espérance. Sous le pied de la Croix, le Christ, notre Seigneur, nous confia à Marie par l'intermédiaire de Jean, qui nous représentait : «Mère, voici ton fils, fils, voici ta mère.» Marie a ce bonheur que Dieu lui a donné, et elle nous le

transmet à tous. La Vierge, un modèle de foi dans l'Église catholique, intercède pour nous en tout temps.

En lui confiant nos soucis, elle est une mère attentive, tel est le cas aux noces de Cana, où, par son intermédiaire, son fils, le Christ, a changé l'eau en vin. Une mère inquiète lorsque son fils est égaré à l'âge de 12 ans, elle part à sa recherche. Elle veille sur nous... Cependant, cette fête est un moment de communion et d'unité spirituelle.

En démontrant notre attachement à Marie, la messe commence par une grande procession mariale, accompagnée de cantiques religieux correspondant à la solennité de la fête. Les textes liturgiques tirés de la première lecture de l'Apocalypse de saint Jean (Ap 11, 19a ; 12, 1-6a, 10ab) et de la deuxième lecture de la première lettre de saint Paul apôtre aux Corinthiens (1 Co 15, 20-27a), ainsi que l'Évangile selon saint Luc (Lc 1, 39-56), nous aident à comprendre le sens de cette fête.

Anne Marie Somparé

## TAOUYAH

## Les fidèles chrétiens prient pour l'entente et la cohésion

À l'instar des autres pays du monde, les chrétiens de Guinée célèbrent la fête de l'Assomption. L'Assomption est une fête chrétienne célébrée chaque 15 août. Elle commémore la montée au ciel de la Vierge Marie, corps et âme, à la fin de sa vie.



Les fidèles de la paroisse de Saint-Augustin de Taouyah ont célébré cette fête par la messe et des louanges à l'honneur de la Vierge Marie. Le père Christian Gbanamou, curé de la paroisse, a rappelé dans son homélie l'importance de la Vierge Marie dans la vie de l'Église ca-

tholique. Elle a apporté le salut au monde entier en mettant au monde le Seigneur Jésus-Christ.

Par ailleurs, il a interpellé les femmes de Guinée à être le baromètre dans la société, celle qui apporte la paix, le salut dans

nos vies, formule des prières et bénédications, et aussi prie beaucoup pour notre pays, la Guinée, qui s'apprête à écrire une page de son histoire en adoptant sa nouvelle constitution le 21 septembre 2025, pour son développement économique et social. Cette messe a pris fin par les louanges et danses pour magnifier la gloire de Dieu.

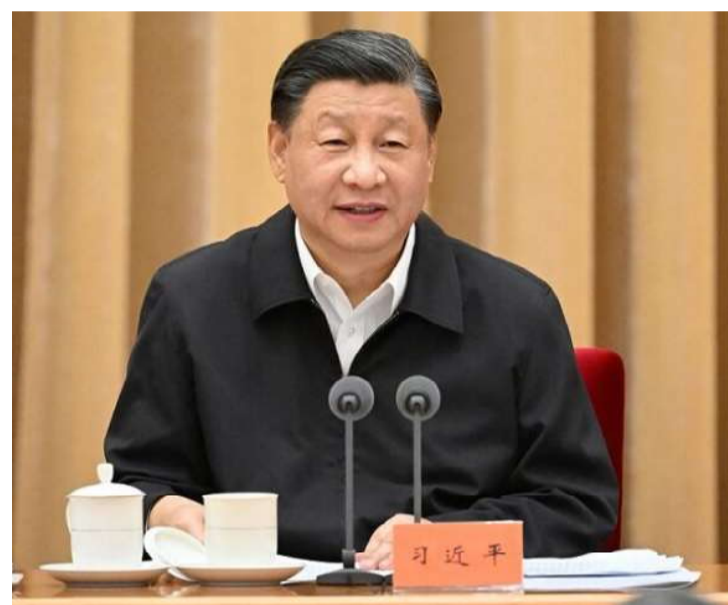
Selon la foi chrétienne, Marie n'est pas morte comme les autres humains, mais a été directement accueillie auprès de Dieu. C'est un dogme de l'Église catholique proclamé en 1950 par le pape Pie XII. Cette fête est marquée par des messes, des prières et des processions dans toutes les églises.

Alexis Nyankoye Tonamou

## ELABORATION DU 15E PLAN QUINQUENNAL

## Xi Jinping appelle à étudier et à prendre en compte les opinions des internautes

Le président chinois Xi Jinping a mis l'accent sur les efforts à fournir pour étudier et prendre en compte les avis des internautes concernant l'élaboration du 15e Plan quinquennal (2026-2030) du pays, dans le cadre d'une campagne en ligne pour solliciter les opinions des internautes sur le plan.



M. Xi, également secrétaire général du Comité central du Parti communiste chinois et président de la Commission militaire centrale, a fait cette déclaration dans une instruction.

Cette campagne en ligne s'est déroulée du 20 mai au 20 juin pour recueillir les avis du public concernant le 15e Plan quinquennal, rassemblant plus de 3,11 millions de suggestions.

M. Xi a déclaré que cette campagne avait enregistré une participation active et une large couverture, constituant un exemple vivant de démocratie populaire à processus intégral.

Notant que le public a formulé de nombreuses opinions et suggestions précieuses, il a appelé les services compétents à les étu-

dier minutieusement et à les intégrer dans le plan.

Il a appelé les comités du Parti et les gouvernements à tous les échelons à mieux s'informer sur les conditions de vie de la population, à écouter ses opinions et à recueillir largement ses suggestions, afin de répondre à ses aspirations pour une vie meilleure.

Initiés dès les années 1950, les plans quinquennaux représentent des documents stratégiques majeurs qui orientent le développement à moyen et long terme de la Chine. Ils définissent les objectifs nationaux, les tâches principales et les orientations politiques dans divers secteurs pour chaque période de cinq ans.

Source : Xinhua News Agency

**Lire Horoya c'est bien, s'y abonner c'est mieux**

## GBESSIA PORT 2

# Le corps de Halimatou Soumah retrouvé

Emportée il y a quelques jours par les eaux de ruissellement sur le pont de Gbessia Port 1, le corps d'Alimatou Soumah, âgée de 16 ans et résidant à Nongo, a été retrouvé en bord de mer, à Gbessia Port 2.



Son père, Aboubacar Soumah, visiblement abattu, a raconté les circonstances dans lesquelles sa fille a perdu la vie : «Elle a dit qu'elle allait assister à un anniversaire. Depuis, je ne l'ai plus revue. Cela a suscité une vive inquiétude chez moi. Comme il faisait nuit, je ne pouvais pas sortir. Dès le matin, j'ai commencé à mener des recherches partout, sans succès. Je

suis allé au commissariat central de Gbessia, où j'ai laissé mon numéro. Ensuite, on m'a conseillé de me rendre dans les différents ports. C'est après cela qu'on m'a appelé pour me dire qu'un corps avait été retrouvé. C'était ma fille.»

Interrogé, Alseny Camara, chef de port adjoint, a expliqué comment la dépouille a été découverte par un enfant : «Nous

étions en bord de mer avec les enfants. Ils voulaient aller attraper des crabes. Comme c'était la marée haute, je les en ai dissuadés. Peu de temps après, ils sont revenus me demander à nouveau. Comme l'eau avait baissé, je leur ai donné la permission. Quelques minutes plus tard, l'un d'eux est

venu me dire qu'ils avaient retrouvé un corps. Je suis alors allé voir et j'ai informé ma hiérarchie, qui a alerté les autres autorités.»

À rappeler que le premier corps retrouvé hier a également été identifié. Il s'agit de Mamadi Camara, habitant à Nassouroulaye 1.

**Balla Yombouno**

## CONSOMMATION DE DROGUE

# 11 personnes interpellées à Kaporo-Rails

Les unités constituées de la Police Nationale ont mené, ce mardi 12 août 2025, un nouveau ratissage dans les zones de Bawo-Rails et de la forêt de Démoudoula, dans le cadre de l'opération «Ouragan» qui consiste à lutter contre la vente et la consommation de drogue.



Selon la Direction Générale de la Police, cette opération menée par la BSIP : Kaporo-Rail, Nongo, Ratoma, BAC : 5, 6, 8, la CMIS : 2, 21 et la BRB : N°2 a permis l'interpellation de 11 personnes et la saisie, entre autres, de 67 boules de chanvre indien, 35 shits quantité en vrac et graines de chanvre indien, 6 paquets de

Rizla et 3 paires de ciseaux.

Selon le constat fait par la police, dans la forêt de Démoudoula où une arme à feu a été découverte le mois dernier, les malfrats avaient érigé de nouveaux abris destinés à la consommation et au trafic de stu-

pefiants. Ces abris ont à nouveau été détruits. Deux paires de ciseaux y ont été retrouvées. À Bawo-Rails, l'interpellation d'un présumé dealer a provoqué des tensions. Certains jeunes ont érigé des barricades, perturbant la circulation. L'intervention rapide et coordonnée des unités a permis de rétablir l'ordre et d'assurer à nouveau la libre circulation des personnes et des biens. La Police Nationale rappelle qu'elle

reste mobilisée pour assurer la sécurité et protéger la population contre les ravages de la drogue. Elle invite les citoyens à collaborer en signalant tout comportement suspect au numéro vert 117.

**Balla Yombouno et Alexis Nyankoye Tonamou**

## LA SOUDURE

# Pour façonner le destin des jeunes

Aujourd'hui, le métier de soudeur, souvent considéré comme un travail manuel difficile et dangereux, prend un nouveau visage dans notre capitale Conakry. Des jeunes, hommes et femmes, se tournent vers cette profession, y voyant une opportunité d'emploi et d'autonomie financière. **Faisant le tour ce samedi 9 août 2025, notre reporter était dans la commune de Dixinn, plus précisément le quartier Belle Vue École, où les jeunes façonner leur destin dans la chaleur et la sueur.**



Une manière d'attirer désormais de plus en plus ces jeunes hommes, y compris des femmes apprenties, qui voient dans ce secteur un tremplin vers l'autonomie et la réussite au quotidien.

Mohamed Barry, 25 ans, est l'un de ces jeunes qui a compris l'opportunité. Après avoir quitté le collège, il a choisi de s'orienter vers la formation professionnelle, qui est le métier de soudeur. «Au début, mes parents étaient catégoriques pour les études pour satisfaire et accomplir les attentes de la famille et de certains membres, mais malheureusement, les choses ne se sont pas passées comme ils le souhaitaient. Alors, je me suis lancé dans l'apprentissage, je savais qu'il y avait une forte demande pour ce métier, et je voulais apprendre une compétence qui me permettrait de gagner ma vie rapidement et dignement, malgré mon jeune âge dans le quartier. Car j'ai vu mes frères assis dans le quartier qui ont fini leurs études depuis le temps de Sékou Touré jusqu'à présent et n'ont pas eu de travail. Donc, c'est pour cela que j'ai choisi de faire un métier et d'abandonner l'école», a-t-il indiqué.

En Guinée, des initiatives de formation professionnelle incluent vraiment les jeunes filles aussi pour les encourager à briser les barrières de leurs choix. Marie Théa, 20 ans, est l'une des apprenties travaillant dans cet atelier réu-

nissant plusieurs jeunes. Elle manipule sa torche de soudure et les bruits qui s'ensuivent sont impressionnants.

«Quand j'ai dit à mes amis que je voulais devenir soudeuse, ils ont tous ri, ils pensaient que c'était un travail trop physique pour une femme. Mais j'ai prouvé qu'ils avaient tort, car dans la vie, il ne faut jamais minimiser la situation de quelqu'un. La soudure, c'est une question de précision et de technique, pas seulement de force. Je suis fière de mon travail et je gagne bien ma vie avec ma petite famille. Aujourd'hui, je peux dire que le métier m'apporte une indépendance financière et une confiance en soi, car c'est un exemple vivant d'une transformation sociale, où les jeunes femmes de Conakry ne craignent plus de s'aventurer dans ces domaines», a-t-elle affirmé.

Aujourd'hui, malgré des défis énormes à relever, il reste encore beaucoup à faire, comme l'insuffisance d'équipements modernes et de formations de qualité, qui reste un obstacle majeur pour beaucoup de jeunes.

«Donc, nous en appelons aux autorités pour venir en aide, afin de moderniser le secteur, qui est un symbole déterminant pour une jeunesse qui refuse la fatalité et qui se construit un avenir à coups d'efforts et de persévérance», a-t-elle fait savoir.

**Sana Sylla**

## 1XIMPACT EN GUINÉE

# Comment 1xBet transforme la responsabilité sociale en pratique quotidienne

L'été 2025 a été un moment privilégié pour de nombreuses communautés guinéennes. De Pita à Siguiri, de Kindia à Yomou, la musique a résonné dans les villes, les enfants ont reçu des cadeaux et les adultes ont été témoins d'exemples inspirants de bienveillance. Tout cela s'inscrit dans la continuité de l'initiative humanitaire « La Tournée de la Journée des orphelins – Édition 2 », que la marque 1xBet soutient en tant que partenaire officiel, mettant en œuvre son programme d'impact social à long terme #1XIMPACT.

Après la première étape à Boké, la campagne a poursuivi son périple à travers la Guinée, couvrant sept autres localités dans différentes régions du pays : Kankan, Siguiri, Pita, Kindia, Yomou, Nzérékoré et Beyla. Au total, « La Tournée de la Journée des orphelins x #1XIMPACT » a visité huit villes, offrant chaleur, humanité et soutien concret à des centaines d'enfants. Chaque nouvelle étape du parcours n'est pas une simple action, mais une véritable célébration de la bienveillance, unissant la communauté autour des valeurs d'entraide et de responsabilité.

À Boké, Kankan, Siguiri, Pita, Kindia, Yomou, Nzérékoré et Beyla, les enfants jouissaient des activités ludiques, des spectacles, des



pondus par des sourires sincères.

La participation active de la marque a également été sou-

verts par les médias locaux : sur les ondes de Kania Zik FM, Liberté FM et Emergence FM, ainsi que dans les programmes des radios rurales et des chaînes de télévision privées.

Les discours publics ont joué un rôle important, au cours desquels les représentants de 1xBet ont évoqué leurs initiatives sociales, leur soutien aux secteurs éducatif et humanitaire, et ont présenté les activités de l'organisation #1XIMPACT, créées spécifiquement pour fédérer ces actions en un mouvement durable.

**La responsabilité sociale, partie intégrante de l'ADN de la marque**

L'initiative #1XIMPACT s'inscrit dans la continuité de la mission de la marque 1xBet : être proche des gens et investir dans l'avenir. Cette campagne confirme la cohérence de la marque dans la mise en œuvre d'une politique de confiance, d'attention et de soutien là où elle est la plus précieuse.

Le projet est mis en œuvre en collaboration avec Guinea Events dans le cadre de la Journée des orphelins et implique une aide à grande échelle aux orphelinats de toute la Guinée, témoignant ainsi d'une véritable responsabilité sociale.

Cette initiative illustre une

fois de plus comment une approche durable de la responsabilité sociale façonne progressivement une nouvelle qualité de relations entre les entreprises et la communauté. #1XIMPACT de 1xBet est une stratégie d'interaction cohérente, fondée sur la confiance, le respect et une compréhension approfondie du contexte local.

**Si l'entraide devient une culture**

Cet été, les orphelinats et centres de Boké, Kindia, Kankan, Siguiri, Pita, Kindia, Yomou, Nzérékoré et Beyla ont été remplis non seulement des rires des enfants, mais aussi d'un sentiment de soutien tant attendu. C'est là que se poursuit l'initiative humanitaire « La Tournée de la Journée des orphelins – Édition 2 », qui a déjà couvert huit villes de Guinée dans le cadre du programme social #1XIMPACT de 1xBet.

Cadeaux, nourriture, produits de première nécessité, ambiance festive : tout cela fait partie d'un grand parcours de changement positif, où chaque étape a du sens.

Quand la marque est véritablement à tes côtés, avec un cœur ouvert et des objectifs à long terme.

**Sékouba Kourouma**



friandises et des réjouissances chaleureuses, ainsi que des cadeaux tant attendus. L'équipe 1xBet a livré du riz, du sucre, du lait, des cahiers, du savon, de l'huile, des stylos et d'autres produits de première nécessité aux réfugiés. Ce qui a constitué un soutien important pour les institutions et un véritable trésor pour les plus petits. Chaque cadeau, chaque trousse de premier secours, est une manifestation d'attention, à laquelle les enfants ont ré-

lignée par la présence de stands promotionnels et de spectacles d'équipe. Ces formats ont permis d'impliquer les communautés, de promouvoir les valeurs d'entraide et d'établir un dialogue ouvert avec les habitants.

**Une mission humanitaire dont tout le pays est témoin**

Un élément important de la tournée était le soutien médiatique. Dans chaque ville, les événements ont été cou-



## KINDIA

# Formation des journalistes sur la prévention, l'exploitation et des abus sexuels

Les 12 et 13 août 2025, une quarantaine de journalistes et professionnels des médias se sont réunis à l'hôtel Santa Maria de Kindia pour une formation sur la prévention de l'exploitation, des abus et du harcèlement sexuels (PRSEAH). Organisée par le Bureau de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en Guinée, en partenariat avec le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique, et l'ANSS, cette formation visait à renforcer les capacités des professionnels des médias pour mieux prévenir et répondre à ces violations graves de la dignité humaine. Les participants ont suivi des sessions sur les concepts clés de la PRSEAH, les mécanismes de signalisation, les premiers secours psychologiques et la communication sur les risques. Ils ont également discuté des défis et des meilleures pratiques pour aborder ces questions sensibles de manière responsable et éthique.

L'administrateur national chargé de la promotion de la santé et de la communication au Bureau de l'OMS-Guinée, Issiaga Konaté, a souligné l'importance de la tolérance zéro envers les cas de harcèlement, d'exploitation et d'abus sexuels. «L'atelier qui nous réunit aujourd'hui porte sur la prévention et la réponse à l'exploitation, au harcèlement et aux abus sexuels, qui est un des programmes de l'Organisation mondiale de la santé et de l'ensemble du système des Nations-Unies en matière de protection du genre et de la dignité humaine.»

Pour sa part, le Directeur du service national de promotion de

meilleures pratiques pour aborder ces questions sensibles de manière responsable et éthique.

Au cours de la deuxième journée de l'atelier, les participants ont suivi des sessions sur les mécanismes de signalisation, les premiers secours psychologiques, le traitement de la divulgation et la communication sur les risques. Ils ont également discuté des défis et des meilleures pratiques pour aborder ces questions sensibles de manière responsable et éthique.

L'atelier a permis de renforcer l'engagement des participants en faveur d'un traitement



éthique, professionnel et respectueux des questions liées à la PRSEAH.

Les médias guinéens ont désormais un rôle important à jouer dans la prévention et la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels

Les participants ont fait des recommandations notamment : la création d'une plateforme WhatsApp pour maintenir le réseau et faciliter les échanges entre participants ; la mise en place un programme de formation continue pour les journalistes ; le partage d'expériences entre survivants ; le renforcement et la collaboration entre médias, communautés et autorités

sanitaires pour une communication inclusive en période de crise.

### Un pas important vers la protection des victimes

L'atelier de formation a permis de renforcer les capacités des journalistes guinéens pour mieux relayer des informations fiables et sensibles sur la PRSEAH. Les participants ont désormais les outils nécessaires pour jouer un rôle actif dans la prévention et le soutien aux victimes. C'est un pas important vers la protection des victimes et la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels en Guinée.

J M Morgan

la santé au ministère de la Santé, Dr Moussa Soumah, a également souligné l'importance de la sensibilisation et de la formation des journalistes pour aider les communautés à comprendre leurs droits et à les faire valoir. «Il est très important, face à cette thématique, que nous, professionnels de santé, puissions-nous mobiliser collectivement pour aider la communauté qui est directement victime de cela.»

Les participants ont suivi des sessions sur les thématiques de l'exploitation, des abus sexuels et du harcèlement, ainsi que sur la prévention et la réponse à ces violences. Ils ont également discuté des défis et des



## PALUDISME EN GUINEE

**Le pays a recensé près de 3 mille cas**

Dans un contexte sanitaire marqué par une forte prévalence du paludisme, la Guinée vient de franchir une étape cruciale dans sa politique de santé publique. Ce mardi 13 août 2025, le ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, en collaboration avec des partenaires internationaux, a lancé officiellement le vaccin antipaludique RTS,S dans les districts de Mamou, Gaoual, Kankan et Yomou, identifiés comme les plus touchés par la maladie.



D'après les résultats de l'Enquête sur les Indicateurs du Paludisme (EIP) de 2021, le paludisme reste la première cause de consultation médicale, d'hospitalisation et de décès en Guinée. En 2023, le pays a recensé 2 734 149 cas présumés et confirmés, dont 1 456 décès, avec une forte incidence chez les

enfants de moins de cinq ans. Ces données classent la Guinée parmi les 17 pays les plus affectés au monde, représentant 3,4 % des cas en Afrique de l'Ouest.

Le vaccin RTS,S, déjà utilisé avec succès au Ghana, au Kenya et au Malawi, a prouvé son efficacité en réduisant les formes graves de

la maladie et la mortalité infantile. En Guinée, il sera administré gratuitement aux enfants âgés de 5 à 23 mois, selon un protocole de quatre doses.

- Nombre d'enfants ciblés : 60 159

- Nombre total de doses : 252 668. Et, l'objectif est de réduire les cas graves et les décès liés au paludisme.

La cérémonie de lancement s'est déroulée en présence du président du Conseil National de Transition, Dansa Kourouma, de membres du gouvernement, ainsi que de représentants d'organisations internationales telles que l'OMS, l'UNICEF, Gavi, le CDC et la Fondation Bill & Melinda Gates.

Pour la circonstance, Mme Maddalena Bertolotti, représentante de l'UNICEF, a salué cette initiative comme « un outil de lutte contre la pauvreté, un levier de déve-



loppement économique et une promesse de survie pour nos enfants ». Elle a également mis en avant une innovation sociale : l'intégration de la vaccination avec l'enregistrement des naissances, permettant à chaque enfant vacciné de recevoir un acte de naissance.

Intervenant, la ministre de la Promotion féminine, de l'Enfance et des Personnes vulnérables, Charlotte Daffé, au nom de son homologue de la Santé en congé, a souligné que ce vaccin vient compléter les mesures existantes telles que les moustiquaires imprégnées, l'assainissement et la chimioprévention. Elle a également annoncé l'introduction prochaine du vaccin contre le papillomavirus humain (HPV), élargissant ainsi la couverture vaccinale contre les maladies évitables.

Les autorités guinéennes et leurs partenaires ont unanimement appelé à une mobilisation massive des familles, des leaders religieux et communautaires pour garantir une couverture vaccinale optimale. « Chaque enfant vacciné est une victoire contre le paludisme et

un pas vers une Guinée plus forte », ont-ils affirmé.

En clôture de la cérémonie, le Premier ministre Amadou Oury Bah a qualifié cette initiative d'« acte de justice sanitaire » et de réponse concrète à l'engagement constitutionnel du pays pour l'accès universel à la santé. Il est revenu sur les conséquences de la sortie de la Guinée de l'initiative vaccinale en 2013-2014, qui avait privé 1,5 million d'enfants de toute protection : « Imaginez-vous que durant cette période, près de 1,5 million d'enfants, qui ont peut-être aujourd'hui 15 ou 16 ans, se sont retrouvés sans aucune dose de vaccin. Cela veut dire que cette population est une bombe à retardement dès qu'il y a une épidémie quelconque, y compris le paludisme. »

Le Premier ministre a ensuite procédé au lancement symbolique de la campagne de vaccination, marquant le début d'un programme ambitieux de prévention. Une étape décisive pour la Guinée, qui s'engage à protéger ses enfants et à bâtir un avenir plus sain et plus équitable.

**Amadou Mouctar Diallo**

**LOLA****Lancement de la campagne de vaccination contre la pneumonie contagieuse bovine transfrontalière**

Ce mercredi 13 août 2025, les autorités de Lola ont procédé au lancement de la campagne de vaccination contre la pneumonie contagieuse bovine (PPCB), une maladie animale hautement contagieuse et aux conséquences économiques considérables pour les éleveurs. La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités administratives, vétérinaires et représentants des organisations d'éleveurs.

Pour Elhadj Gouro Boly Diallo, président d'honneur des éleveurs de la préfecture, cette initiative marque une avancée majeure : « Nous sommes contents du lancement de cette campagne. Si vous entendez « animaux », pensez au vétérinaire ; si vous entendez « bétail », pensez à bien le garder. Il faut bien traiter les animaux, qu'ils soient bœufs, moutons ou chèvres. La vaccination, c'est ce que nous souhaitons chaque année. C'est la première fois que nous faisons un lancement officiel avec les autorités et les vétérinaires. »

Il a également rappelé que l'élevage, secteur vital pour la région, fait face à de nombreux défis, notamment les maladies transfrontalières. Pour lui, la pré-

vention reste la clé : « Il vaut mieux prévenir que guérir. »

Selon Moriba Onyakiamou, chef de section Santé animale à la préfecture, cette opération durera trois mois et couvrira l'ensemble du territoire de Lola : « L'objectif est d'immuniser tous nos bovins contre la PPCB, une maladie non transmissible à l'homme mais qui cause de lourdes pertes. C'est aussi une maladie transfrontalière, transmise par la transhumance. Avec la position frontalière de Lola, entre la Côte d'Ivoire et le Libéria, nous recevons souvent des animaux porteurs de maladies. »

Il a précisé que des équipes vétérinaires seront déployées

dans toutes les localités afin de vacciner chaque bovin, et que toutes les dispositions sont prises pour respecter le délai prévu.

Le préfet de Lola colonel Cécé Maomou a encouragé les éleveurs à collaborer pleinement avec les services vétérinaires : « Faire vacciner son bétail, c'est protéger son investissement et assurer la sécurité alimentaire. » Avec cette campagne, les autorités espèrent réduire considérablement l'impact de la PPCB sur le cheptel local, renforcer la santé animale et améliorer les revenus des éleveurs de la région.

**Alidjou sylla correspondant régional de horoya en Guinée forestière.**

★ **HUMOUR** ★

**Sogorodonto, le fou**

Sogorodonto est un jeune universitaire, très bouillant et débrouillard. Pendant les vacances, il trouve souvent de petits métiers pour occuper son temps. Tantôt il fait le moto-taximan, tantôt il s'improvise peintre. C'est pourquoi, dans le quartier, on l'appelle souvent « 12 métiers ».

Très jovial et disponible, tout le monde l'apprécie. Malheureusement pour lui, il a fini par intégrer un groupe de voyous qui l'a complètement dévoyé. Désormais, on le retrouve très souvent dans les maquis ou au bord de la mer, avec du chanvre indien à la main, se prenant parfois pour un artiste.

Tantôt il veut chanter, tantôt il rêve de voyager. Un beau matin, on le retrouve dans la rue, sans chaussures ni chemise, dans un état d'agressivité inquiétant.

« Il est devenu fou, le jeune débrouillard, le jeune motard », déclarent les jeunes du quartier.

Finalement, la famille décide de l'interner au cabano. Après six mois de traitement, ses proches choisissent de le ramener à la maison, car son état semblait s'améliorer. Petit à petit, les parents en viennent à croire qu'il est réellement guéri. Mais un détail les inquiète : il ne parle toujours pas.

Une nuit, au clair de lune, toute la famille est réunie dans la cour pour manger et bavarder. Sogorodonto, assis non loin, lève soudain les yeux vers le ciel. En apercevant la lune, il s'écrie :

— « Maman, regarde la lune ! Maman, regarde la lune ! »

La cour entière éclate de joie :

— « Notre frère a parlé ! Notre frère est guéri ! Weh, weh, Sogorodonto est guéri ! »

Emporté par cette euphorie, Sogorodonto sourit, regarde à gauche et à droite. Les parents se rassurent : « Il n'ira plus au cabano. » Mais après une trentaine de minutes d'allégresse, il sursaute brusquement, voulant prouver encore une fois qu'il est complètement guéri. Il lève les yeux vers le ciel et s'exclame :

— « Maman ! Maman ! Voici une autre lune, de l'autre côté ! »

Alors, c'est la panique :

— « Woyo, woyo ! Jakka ! Il n'est pas guéri, il n'est pas guéri ! »

C'est la débandade. Chacun fuit dans tous les sens.

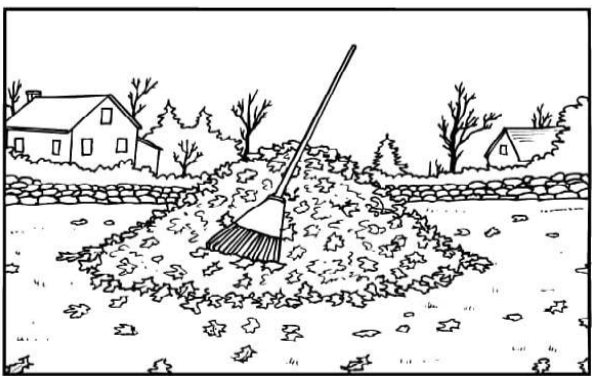
— « Éloignez-vous de lui ! Il peut encore faire du mal, il n'est pas totalement guéri ! »

En une minute à peine, la cour s'est complètement vidée. Et pendant ce temps, Sogorodonto est de nouveau récupéré pour être ramené... au cabano.

Thiam Oumar Kindy

★ **JEUX DE 7 ERREURS** ★

Par Amara Soumah



**Actualité internationale ...**

**Mali : La junte dénonce un plan de déstabilisation soutenu par des "Etats étrangers", un Français arrêté**

Le Mali a annoncé Le jeudi dernier, 14 août l'arrestation d'un Français soupçonné de travailler pour les services de renseignement français.

Le gouvernement a accusé des "Etats étrangers" d'être derrière une tentative de déstabilisation, alors que des dizaines de militaires, accusés de vouloir renverser le pouvoir, ont été arrêtés ces derniers jours.

Dans son communiqué lu à la télévision, la junte a annoncé "l'arrestation d'un groupuscule d'éléments marginaux des forces armées de sécurité malienne" qui cherchait selon elle à

"déstabiliser les institutions de la République".

"Ces militaires et des civils" auraient obtenu "l'aide d'Etats étrangers", accuse le gouvernement malien. Un ressortissant français a été arrêté, soupçonné de travailler "pour le compte des services de renseignement français", selon la junte malienne

Au moins 55 militaires auraient été arrêtés selon des sources sécuritaires consultées par l'AFP. "Les enquêtes judiciaires se poursuivent pour identifier d'éventuels complices", indique le gouvernement.

**RD Congo : Le célèbre plat "liboke" va entrer au Larousse 2026, un choix critiqué qui fait débat**

L'académie française va introduire le mot "liboke" dans l'édition 2026 du Larousse. Une annonce accueillie avec satisfaction et méfiance par une partie des lingala phones de Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo (RDC), où ce célèbre plat fait à base de poisson ou de viande est une fierté. Mais les intellectuels et universitaires congolais critiquent ce qu'ils considèrent comme une décision unilatérale de l'académie française.

**10 ans de travaux forcé requis contre l'ex-ministre Constant Mutamba**

L'ancien ministre de la justice de la République démocratique du Congo, Constant Mutamba connaîtra l'arrêt de la Haute cour demain mercredi, 27 août.

Constant Mutamba a été traité publiquement de "délinquant" par le procureur ce mercredi, 13 août lors de la clôture des débats dans le procès contre l'ancien garde des Sceaux, soupçonné d'avoir violé les règles d'attribution des marchés publics pour le projet de construction de la nouvelle prison de Kisangani, chef-lieu de la province de Tshopo.

Dix ans de travaux forcés ont été requis contre lui, auxquels s'ajoutent une décennie de privation d'accès à toute fonction officielle après avoir purgé la peine, ont rapporté ce jeudi nos confrères de RFI.

L'ex-ministre est accusé d'avoir versé à la société Zion Construction SARL la somme de 19,9 millions de dollars sans autorisation préalable du gouvernement, avec de l'argent provenant d'un fonds spécial destiné à l'indemnisation de victimes de guerre dans l'est de la RDC, pour un projet de construction d'une prison à Kisangani (nord-est) pour un budget d'environ 40 millions de dollars.

"Ces 19 millions n'ont jamais été décaissés, touchés. Le ministre de la justice n'a touché à aucun dollar de ce fonds", a-t-il expliqué le mercredi dernier devant les juges, clamant une nouvelle fois son innocence.

L'ancien ministre avait annoncé sa démission le 18 juin, dénonçant un "complot politique" contre sa personne. Il avait une nouvelle fois clamé son innocence le mercredi, 23 juillet à l'ouverture des débats dans son procès devant la cour de cassation à Kinshasa.

**Pas de cessez-le-feu ou de sanctions : ce qu'il faut retenir du sommet entre Trump et Poutine**

Le sommet très attendu organisé vendredi en Alaska entre le Président américain, Donald Trump et son homologue russe, Vladimir Poutine n'a débouché sur aucun accord pour mettre fin ou suspendre la guerre menée par la Russie en Ukraine. Les deux dirigeants ont fait part de discussions "constructives".

La réunion a duré trois heures. Donald Trump et Vladimir Poutine ont effectué vendredi, 15 août, une apparition commune devant les médias lors de laquelle ils ont rapporté des progrès importants sur plusieurs sujets, sans préciser lesquels. Ils se sont exprimés chacun à leur tour, pendant plusieurs minutes, sans répondre à de quelconques questions. Donald

Trump, habituellement loquace, a ignoré les questions lancées par les journalistes présents dans la salle.

"Il y a de nombreux, nombreux points sur lesquels nous nous sommes accordés", a dit le Président américain depuis l'un des deux pupitres installés sur une estrade derrière laquelle figurait l'inscription "Pursuing Peace" (Rechercher la paix).

"Nous n'avons pas pu finaliser deux points importants, mais nous avons effectué des progrès", a-t-il ajouté. "Donc pas d'accord, jusqu'à ce qu'il ait un accord".

Une synthèse de Yamoussa Touré

NOUVELLE REINE D'AFRIQUE

# Yuyu heureuse de voir que toute la Guinée a gagné

**C'était un accueil digne d'une héroïne nationale. Ce lundi 11 août 2025, la capitale guinéenne a vibré au rythme du retour de Youssouf Baldé, fraîchement couronnée «Nouvelle Reine d'Afrique». Une victoire qui a uni tout un pays dans la liesse, transformant l'aéroport international Ahmed Sékou Touré en un véritable spectacle de fierté et de patriotisme.**

Dès 16h, une foule estimée entre 10 000 et 15 000 personnes a commencé à affluer vers l'aéroport pour réserver un accueil triomphal à celle que l'on surnomme affectueusement «Yuyu». Le ministre de la Culture et de l'Artisanat, Moussa Moïse Sylla, et la présidente du COMISSGUI étaient également présents, soulignant l'importance de l'événement pour les autorités du pays.

Dans la foulée, on remarque plusieurs influenceurs et hommes de la culture. L'entrepreneuse et influenceuse Mimiche Djoubaté, présente pour l'occasion, a résumé le sentiment général : «Je suis très heureuse parce que c'est la Guinée qui gagne.» Elle a salué la détermination de Youssouf Baldé, qui, après avoir été première dauphine à Miss Guinée, a choisi de ne pas s'arrêter là.

Pour Mimiche Djoubaté, cette victoire est l'incarnation même du courage et de l'audace : «Elle s'est dit, je ne m'arrête pas là, je vais conquérir le monde, je vais envoyer le drapeau guinéen très loin... On se mobilise massivement, tout le monde a voté pour elle. Et aujourd'hui, elle revient au pays avec le prix Nouvelle Reine d'Afrique. C'est énormément de



aujourd'hui, pour lui montrer qu'elle envoie un prix au pays...»

À sa sortie de l'avion, Youssouf Baldé, vêtue d'un élégant «Léppi», l'artisanat textile guinéen, et parée des couleurs nationales rouge-jaune-vert et sa nouvelle couronne de reine sur sa tête, affichait un sourire radieux. Visiblement émue par l'immense mobilisation, elle a salué la foule qui scandait son

un peuple. Youssouf Baldé, première dauphine Miss Guinée 2024, a partagé sa joie et sa vision pour l'avenir : «Je suis vraiment très heureuse de voir que toute la Guinée a gagné.» Elle a également lancé un message puissant à la jeunesse : «Tout jeune doit savoir que l'âge n'est pas un obstacle. On ne doit pas s'arrêter au premier échec. Le vrai échec, c'est quand on refuse de

à sa phrase énigmatique lors de son discours de couronnement, «J'ai pris ma revanche sur la vie», elle a expliqué : «J'ai fait une revanche contre la vie, pas par rapport seulement à mes compétitions de beauté. Il y a des échecs que je ne montre pas réellement sur les réseaux ou je ne montre pas aujourd'hui. Alors, quand je dis revanche sur la vie, je parle de tous mes échecs. Donc, aujourd'hui, le Nouvel Rennes

représente une nouvelle page pour moi.» Un message qui a visiblement touché le public et qui a été salué par de nombreuses personnalités présentes.

Le ministre Moussa Moïse Sylla, au nom du gouvernement, a exprimé sa fierté et a félicité Youssouf Baldé pour son parcours exceptionnel : «Au nom du président de la République, le général Mamadi Doumbouya, du Premier ministre et de l'ensemble des membres du gouvernement, je suis venu féliciter nos deux reines. Ce sont des têtes étoilées, parce que Yuyu a fait preuve de détermination, elle a fait preuve d'audace, c'est qu'elle a réussi.»

Il a également rendu hommage à Queen Sheba, une autre représentante guinéenne qui a brillé lors de la compétition, et a souligné le talent et la force de la jeunesse guinéenne : «Le meilleur reste à venir.»

Il a conclu en promettant un accompagnement de l'État pour que cette «flamme ne s'éteigne jamais». Le sacre de Youssouf Baldé dépasse la simple compétition de beauté. Il s'agit d'un symbole fort de résilience, de détermination et de fierté nationale.

Mohamed Dramé

NUIT DES ARTISANS AFRICAINS

# La Guinée brille au Togo !

**Mariama Cherif Barry a brillé à Lomé sur la scène artisanale africaine, pour avoir inscrit en lettre d'or un triomphe retentissant lors de la "Nuit des Artisans Africains". Du 7 au 10 août, la capitale togolaise a accueilli cet événement prestigieux. C'est la Guinée qui s'est hissée à la première place, remportant le prix de la meilleure exposition artisanale du continent.**



Au cœur de cette victoire se trouve le talent exceptionnel de Mlle Mariama Cherif Barry. À la fois artisane et mannequin, elle a su captiver le public et le jury avec une collection qui a mis en lumière la richesse du savoir-

faire guinéen. Son exposition a présenté des boucles d'oreilles traditionnelles minutieusement tissées à la main, des sacs ethniques, des colliers et des chaussures artisanales, chacun inspiré par le riche patrimoine

culturel du pays. Visiblement émue et fière de cette consécration, Mariama Cherif Barry a tenu à dédier sa victoire à l'ensemble de la nation.

«Ce prix est pour tous les artisans de Guinée, pour le peuple guinéen et pour la jeunesse africaine», a-t-elle déclaré, soulignant l'importance des racines culturelles comme «une source inépuisable de créativité et de grandeur».

Dans son discours de remerciement, elle a exprimé sa profonde gratitude envers plusieurs acteurs clés qui ont rendu cette réussite possible. Elle a notamment salué la vision du Général Mamadi Doumbouya, Président de la République, pour son engagement en faveur de la culture, ainsi que le Ministère de

la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat pour ses efforts de repositionnement de la Guinée sur la scène culturelle africaine. Un mot de remerciement a également été adressé à la Direction Générale du FODAC pour son soutien indéfectible, sans oublier sa famille, ses

amis et son équipe de gestion. Cette reconnaissance internationale confirme le rôle croissant de la Guinée en tant que figure de proue de l'artisanat africain et met en lumière la nouvelle génération d'artisans talentueux qui symbolise la renaissance culturelle du pays.

Moh-Dramé



## MUSEE NATIONAL

## Un chantier de la renaissance culturelle

**Le ministre de la Culture, Moussa Moïse Sylla, a récemment visité le chantier du Musée national de Sandervalia. Il a pu constater de ses propres yeux l'avancée impressionnante des travaux. Une visite qui confirme que ce haut lieu de la culture guinéenne, longtemps délaissé, est sur le point de rouvrir ses portes.**

Accompagné de hauts fonctionnaires, il a visité les nouvelles installations. Salles d'exposition, de conférence, de conservation... tout est en cours de finition. Il s'agit pour les autorités de transformer le musée en un site moderne, digne de l'héritage de la Guinée.

Marie-Louise Alizoté, coordinatrice des travaux, et Mohamed Amirou Conté, directeur général du Musée, ont confirmé l'avancement des travaux. Il ne reste plus que l'aménagement extérieur et quelques petits ajustements pour boucler le chantier.

M. Sylla a rappelé que le chef de l'État a personnellement voulu ce projet avant de

débloquer un budget important pour sa réalisation. Il ne s'agit pas seulement de rénover, mais aussi de moderniser le musée. Un plan ambitieux prévoit de construire des musées dans toutes les capitales régionales. De plus, un partenariat avec le Centre d'innovation de recherche et de développement (CIRD) permettra de former la prochaine génération de professionnels de la culture.

Le projet initial, dont le coût est estimé à plus de 10 milliards de francs guinéens, ne concerne que la première phase. Un projet d'extension bien plus grand est déjà prévu. Grâce à un financement de 10 millions d'euros de l'Agence Française de Développement (AFD), le

musée sera agrandi et un espace dédié au musée virtuel sera également créé. Le terrain pour cette extension a été accordé par le président Doumbouya lui-même.

En attendant, les travaux de récolement continuent. C'est un contrôle minutieux des 200 objets déjà numérisés pour garantir la protection du patrimoine. Une étape essentielle pour s'assurer que l'histoire de la Guinée sera transmise aux futures générations dans les meilleures conditions. Le nouveau Musée national de Sandervalia s'annonce comme un symbole fort de la renaissance culturelle du pays.

Moh. Dramé



## SOIREES DIOR»

## Les filles entre créativité locale et inquiétudes parentales

**En Guinée, une nouvelle mode fait fureur chez les jeunes filles : les «soirées Dior». Loin des sorties ordinaires en boîte de nuit ou des restaurants, ces fêtes sont de plus en plus populaires et envahissent les réseaux sociaux. C'est l'occasion pour les jeunes femmes ou filles de se retrouver pour un mariage, un anniversaire ou juste pour le plaisir.**



Pour ces soirées, les participantes mettent le paquet : elles portent des tenues multicolores créées par des couturières locales. Les coiffures, maquillages et décors sont choisis avec soin pour être les plus beaux possibles sur des applications comme TikTok, Snapchat, Instagram ou Facebook.

Au programme, on trouve des danses sur les derniers tubes, des dîners souvent accompagnés de boissons alcoolisées et des moments de folie, le tout filmé, photographié et partagé en direct. Les lieux de ces soirées varient en fonction des moyens et des relations des organisatri-

ces. Elles peuvent être organisées dans des grandes chambres VIP de certains hôtels, dans des boîtes de nuit ou dans des résidences privées ou personnelles.

Pour cette jeune étudiante surnommée Chacha la Charmante, qui a participé plusieurs fois à ce genre de soirée. «C'est une soirée que j'ai vue sur les réseaux sociaux qui réunit les amis pour passer un bon moment dans la joie et la bonne humeur.» Elle ajoute : «Je préfère ce genre de soirée entre filles plutôt que de sortir en boîte la nuit où on peut être la proie des hommes à la recherche de

jeunes filles excitées prêtes à tout pour se faire inviter dans des lieux de luxe.»

Cette mode est tellement populaire qu'elle a créé de nouveaux petits boulots pour les jeunes femmes. Les stylistes, maquilleuses, coiffeuses et décoratrices ont de plus en plus de clients grâce à ces événements. C'est un véritable coup de pouce pour les artisans locaux qui allient savoir-faire traditionnel et style moderne.

Les prix de ces tenues Dior varient en fonction de la qualité du tissu, de sa provenance et de la qualité de la couture. Certaines filles préfèrent les tissus

venus d'autres pays comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire ou le Mali, tandis que d'autres préfèrent ceux provenant du pays, qui sont souvent moins chers. Les prix sont compris entre 200 000 et 400 000 francs guinéens.

Mariame Kourouma, qui détient une boutique de vente d'habits féminins à Kipé dans la banlieue de Conakry, a vu sa boutique se remplir de tenues Dior ces derniers temps. Pour elle, c'est le marché le plus rapide en ce moment en termes de vente.

«J'ai fait une commande d'un lot important de tissus avec plusieurs couleurs différentes. J'ai un couturier professionnel qui confectionne des tenues Dior selon la volonté de mes clients», a-t-elle déclaré.

Cependant, cette tendance pose également des questions. Les «soirées Dior» n'ont rien à voir avec la culture guinéenne. Elles mélangent plutôt des influences de l'étranger et de ce qu'on voit sur les réseaux sociaux. Le nom «Dior» vient de la célèbre marque de luxe, ce qui montre que les jeunes rêvent d'un style de vie glamour qui n'est pas accessible à tout le monde.

Sékou Diawara, enseignant et entrepreneur, déplore cet état de fait : «C'est vraiment regretta-

ble de voir nos enfants, nos jeunes filles se livrer à ce genre de pratique qui ne reflète pas notre culture. Je suis indigné de les voir faire certaines danses indécentes sur les réseaux sociaux. En plus, certaines filles boivent de l'alcool, des champagnes...», a-t-il indiqué, affichant son indignation.

En somme, ces «soirées Dior» montrent comment la jeunesse de Guinée se réinvente, entre traditions et modernité. C'est à la fois un moyen de s'amuser et un miroir des défis et des changements de la société.

Mohamed Dramé

**Lire  
Horoya  
c'est bien,  
s'y  
abonner  
c'est  
mieux**

## SYLI NATIONAL

# Le nouvel entraîneur se nomme Paulo Duarte

Le nouveau sélectionneur du Syli National, Paulo Duarte, a été présenté le mardi dernier à Conakry. Lors de cette présentation, le technicien portugais a signé son contrat, qui s'accompagne de lourdes missions. Après le technicien français Michel Dussuyer, le Syli National tient son nouvel entraîneur.



Nommé ce lundi, Paulo Duarte a été officiellement présenté ce mardi lors d'une conférence de presse conjointe du ministère des Sports et de la Fédération Guinéenne de Football (FGF). Le coach Paulo Duarte est un entraîneur portugais qui a dirigé plusieurs équipes nationales africaines, notamment le Burkina Faso, le Gabon et le Togo.

En présence du ministre des Sports, Koemou Bogola Haba, et du président de la Fédération, Sory Doumbouya, le nouvel entraîneur a signé un contrat de

deux ans, c'est-à-dire jusqu'en 2027. Pour Ibrahima Blasco Barry, le secrétaire général de la FGF, le sérieux, l'expérience et la vision du technicien portugais ont été des critères déterminants dans ce choix. Il a également précisé les objectifs fixés à Duarte par les instances dirigeantes : qualifier la Guinée pour la Coupe d'Afrique des Nations 2027, atteindre au minimum les demi-finales de la compétition et hisser la Guinée dans le top 10 africain.

Paulo Duarte remplace Michel

Dussuyer. Il avait déjà connu ses premières expériences de sélectionneur avec le Burkina Faso (2007-2012 puis 2016-2019), avant de diriger le Gabon et le Togo.

Avec les Étalons, il a remporté la médaille de bronze à la CAN 2017 au Gabon. Cette nomination intervient à quelques semaines de la fenêtre FIFA, durant laquelle la Guinée disputera deux rencontres comptant pour les 7e et 8e journées des éliminatoires du Mondial 2026, face à la Somalie et à l'Algérie. Un véritable défi pour le nouveau sélectionneur.

Selon Mamadi Konaté, coach dans une académie : « C'est un bon coach, mais si on le laisse faire son travail tranquillement. Nous avons toujours eu des bons, mais chez nous en Guinée, il y a trop de démagogues. J'invite les journalistes sportifs à critiquer dans le bon sens, de ne pas critiquer pour critiquer seulement. Ici, c'est les journalistes sportifs qui ont détruit notre sport roi sans vous mentir. Parce que chacun veut que son joueur soit sur la liste du coach. Il faut qu'on nettoie ce milieu, sinon le football en République de Guinée sera toujours en arrière. »

Ibrahima Sory Bangoura

## CHAN 2025

# Le Syli national éliminé de la compétition

Le Syli national de Guinée n'a pas réussi à franchir l'étape du premier tour du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN 2024). Opposés aux Fennecs d'Algérie ce vendredi 15 août 2025, au Mandela Stadium de Kampala, les poulains de Souleymane Camara "Abedi" n'ont pas su saisir leur chance de continuer l'aventure.

Après deux défaites consécutives face à l'Ouganda et à l'Afrique du Sud, la rencontre face aux Algériens avait valeur de dernier espoir pour les Guinéens. Mais dès l'entame, le Syli s'est montré fébrile et dominé. Les Fennecs, plus entreprenants, ont multiplié les occasions sans réussir à concrétiser. La première période s'est donc soldée sur un score nul et vierge (0-0).

De retour des vestiaires, le Syli tente de se réorganiser mais peine à inquiéter la défense algérienne. L'imprécision technique des Guinéens s'est particulièrement illustrée au milieu du terrain, malgré quelques velléités offensives de Youla (dossard 19).

Contre toute attente, Ismaël Camara a délivré le public guinéen à la 62e minute. Sur une récupération de balle au milieu de terrain, il transperce la défense algérienne avant d'inscrire un but somptueux, donnant ainsi l'avantage au Syli (1-0).

Mais cette ouverture du score a galvanisé l'Algérie qui a mul-

tiplié les offensives. Les pertes de balle répétées du côté guinéen ont fini par coûter cher. À la 88e minute, un tir repoussé par le gardien guinéen est repris par Soufiane, qui égalise pour les Fennecs (1-1). Une égalisation synonyme d'élimination pour la Guinée, condamnée à quitter prématurément la compétition.

À l'issue du match, la déception était palpable dans les rangs guinéens. En conférence de presse, l'entraîneur Souleymane Camara "Abedi" a reconnu les limites de son équipe : « Nous étions venus pour gagner et nous avons tout donné. Malheureusement, cela n'a pas suffi. C'est une expérience difficile mais formatrice. Le football, c'est aussi l'espérance. Nos jeunes ont gagné en maturité dans ce genre de rencontre, même si le résultat n'est pas au rendez-vous. »

Le Syli national sort ainsi de cette CAN 2024 avec une victoire, un match nul et deux défaites.

Thierno Kalifatou Doumbouya, envoyé spécial à Kampala

## AFROBASKET 2025

# La Guinée bat le Soudan du Sud

Lors du premier match du Groupe C de l'AfroBasket 2025 qui se tient en Angola, la Guinée s'est imposée 88 à 80 face au Soudan du Sud, considéré comme la première nation africaine au classement FIBA. Alpha Diallo, star de l'EuroLeague, a été le meilleur marqueur du match avec 28 points.

Mamadi Diakité, champion NBA en 2021 avec les Milwaukee Bucks, a également brillé avec 16 points, en cumulant une efficacité parfaite : 6 paniers sur 6, dont 4 à trois points. La maîtrise de lancers à trois points a été déterminante : la Guinée a réussi 14 tirs à trois points sur 28 tentés, tandis que le Soudan du Sud, pourtant classé n°1 en Afrique, peinait à contenir



cette adresse.

Le tournoi a débuté le 12 août 2025 en Angola, avec des rencontres réparties entre Luanda et Moçâmedes. Il s'agit déjà du premier grand bouleversement du tournoi : la Guinée, largement moins bien classée (environ 75e mondiale), crée la surprise face à un adversaire beaucoup mieux positionné dans les classements

continentaux.

Il faut dire que le Syli Basket a réussi une entrée en lice remarquable à l'AfroBasket 2025 en renversant le n°1 africain, le Soudan du Sud, sur le score de 88 à 80. Alpha Diallo et Mamadi Diakité ont été les principaux artisans de cette victoire, soutenus par une stratégie payante sur les tirs à trois points.

BIS